

RESEDA
Association pour la coordination des réseaux de santé
du bassin alésien



Réseau Santé Mentale
du Bassin Alésien

Bilan d'activité
Année 2020

Sommaire

L'HISTOIRE DU RESEAU	3
1/ OBJECTIFS	3
2/ COMITE DE PILOTAGE	4
3/ COORDINATION	5
3.1. ANIMATION DU RESEAU	5
3.2. AXE D'INTERVENTION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE DU PAYS CEVENNES	5
3.3. COORDINATION D'EQUIPE ET INTER-RESEAUX	6
3.4. RENCONTRES PARTENARIALES	6
3.5. PARTICIPATION ET VALORISATION DU RESEAU	7
3.6. ESPACE RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE	7
3.7. PARTICIPTION A L'ECRITURE DU PTSM	8
3.8. PARTAGE D'INFORMATION	9
4/ LE CONTEXTE SANITAIRE DE 2020	10
4.1. MISE EN CONTEXTE	10
4.2. ADAPTATION DE L'ACTIVITE	10
4.3. IMPACTS REPERES	11
4.4. EN 2020 LES ACTIONS SPECIFIQUES COVID-19	12
4.4.1. La cellule d'écoute et de soutien psychologique du bassin alésien	12
4.4.2. Autres actions spécifiques COVID-19 :	17
5/ SOUTIEN AUX PARTENAIRES	18
5.1. SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS	18
5.1.1. UNAFAM	18
5.1.2. L'association HELP France :	18
5.1.3. Rencontre inter-associations de parents d'enfants porteurs de handicap ...	19
5.2. GROUPE DE TRAVAIL 'HABITAT ET INCURIE'	20
5.3. MAISON DES ADOLESCENTS DU GARD	20
6/ LES GROUPES DE TRAVAIL	21
6.1. COLLECTIF SISM - SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE	21
6.1.1. SISM 2020 : Santé mentale et discriminations	21
6.1.2. SISM 2021 : Santé mentale et Respect des droits	23
6.2. GROUPE DE TRAVAIL SANTE MENTALE ET TRAVAIL	23
6.3. VEILLE SUR LE DISPOSITIF EXPERIMENTAL SANTE MENTALE JEUNES 10-25 ANS	25
7/ LE TRAVAIL INTER-RESEAUX	27
7.1. RESEAU ADDICTOLOGIE	27
7.1.1. Coordination des actions de prévention au SAJE – Association La Clède	27
7.1.2. Groupe de travail Précarité et santé mentale	29
7.2. ATELIER SANTE VILLE	30
7.2.1. Projet Médiation en santé, sur le Nord du territoire	30
7.2.2. Soutien au GEM l'Émeraude pour l'organisation de la Journée mondiale de la santé mentale	32
7.2.3. Un moment pour soi - EPISOL	33
7.3. RESEAU SANTE VIE SOCIALE	34
7.3.1. Violences conjugales et intrafamiliales	34
7.3.2. Rencontres professionnels usagers de la santé	35
7.3.3. Exil Santé et Soins	37
7.4. RESEAU PERINATALITE – PETITE ENFANCE	41
7.4.1. Amélioration du suivi de grossesse et prise en compte de l'enfant à naître et du nourrisson	41
7.4.2. Veille sur le projet « Grossesse – Maternité – Vulnérabilité »	42
7.4.3. Groupe de travail Petite enfance	43
7.4.4. Accompagnement à la parentalité	44

Créé en 2009, le réseau Santé Mentale, après un travail de concertation et d'échanges rassemblant les acteurs en santé mentale du territoire, a **rédigé "un projet santé mentale" pour le bassin alésien**, avec une mise à plat des moyens, des actions, des attentes et des besoins sur le territoire.

Véritable programme pour le territoire, ce projet constitue le socle de référence commun sur lequel chaque acteur du territoire peut s'appuyer pour développer ses propres projets et les articuler avec l'existant.

Ce programme a été adressé en 2012 à l'ARS qui, compte tenu des dynamiques en place (réseau santé mentale et réseau clinique du lien), a sollicité les acteurs du bassin **pour expérimenter un parcours santé mentale pour les jeunes de 10 à 25 ans**. Cette sollicitation répondait en partie aux besoins repérés sur le territoire, en particulier à la nécessité de faciliter l'accès à des soins psychologiques précoces. **Le réseau santé mentale a donc décidé, en partenariat étroit avec le réseau clinique du lien, de répondre à cette demande et a participé très activement à la conception et à la mise en œuvre du projet expérimental santé mentale jeunes (cf. ci-après).**

Ce projet a aussi contribué à rapprocher le secteur de la psychiatrie adultes et de la psychiatrie infanto juvénile, l'enjeu étant aussi de pouvoir travailler à terme sur la coordination indispensable pour gérer la période charnière de 16 ans qui nécessite un relais de prise en charge entre les deux secteurs.

Le Réseau Santé Mentale constitue un des principaux **dispositifs de mise en œuvre de l'axe d'intervention « Parcours en santé mentale »** du **Contrat Local de Santé Pays Cévennes** et contribue également aux axes d'intervention portant sur **« Les publics fragilisés », « La santé des jeunes », « Personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité », et « Accès aux droits, à la prévention et aux soins »**.

Les coordinations de réseaux jouent un rôle important dans **l'articulation de ces dispositifs et projets au sein du CLS Pays Cévennes**.

Le diagnostic et le bilan d'activité du CLS sont disponibles à Reseda.

1/ OBJECTIFS

Les objectifs du réseau sont les suivants :

- **Créer** un lieu de partage et d'actions, croiser des expériences et des points de vue,
- **Repérer** les dysfonctionnements pour pouvoir proposer des organisations comme des moyens adaptés aux besoins de la population afin d'améliorer le repérage, l'orientation et l'accès aux soins en santé mentale,
- **Faire évoluer** les représentations de la population concernant la santé mentale,
- **Sensibiliser** les élus aux problématiques de santé mentale.

2/ COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage du réseau santé mentale est une instance regroupant les représentants des structures associatives et professionnelles travaillant en lien avec cette thématique.

Les réunions du comité de pilotage sont **des temps de partage sur l'état des lieux et de décision collective sur les orientations des actions et les stratégies à développer dans le réseau**. Chacun des membres peut apporter un éclairage sur la thématique de la santé mentale et les problématiques adjacentes à partir de son expérience et de ses constats. Les décisions prises sont collégiales et tiennent compte de la pluralité des pratiques, des situations et des besoins repérés par les différents partenaires, tous secteurs confondus.

Composition du comité de pilotage :

Les structures représentées au sein du comité de pilotage sont :

- La délégation départementale de l'UNAFAM
- Le groupe d'entraide mutuelle GEM l'Emeraude
- Le Collectif associatif du Bassin alésien CABA
- Le pôle psychiatrie du Centre hospitalier Ales Cévennes
- Le service territorial pour l'autonomie STA PA/PH du Conseil Départemental du Gard

Le comité de pilotage s'est réuni le **17 octobre 2019** autour de l'ordre du jour suivant :

- **Point sur les financements du réseau** : l'attente du retour de l'ARS sur les financements 2019 pour l'animation du programme local de santé a entraîné une incertitude quant à la poursuite des actions et une impossibilité pour l'association de s'engager sur le plan financier sur tout nouveau projet.
- **Point sur les appels à projet Politique de la ville** et les 4 priorités de santé mises en avant dans ce cadre : accès aux soins, nutrition, santé mentale et addiction.
- **Lancement du Projet Territorial de Santé Mentale** : diagnostic mené par la délégation départementale de l'ARS Occitanie en juin 2019 pour l'élaboration du PTSM avec les acteurs de terrain. Mis en place de groupes de travail thématiques (Accès au diagnostic et aux soins psychiatriques, prévention et gestion de l'urgence / Accès aux accompagnements médico-sociaux et sociaux / Continuité et coordination des prises en charge et des accompagnements / Accès aux soins somatiques / Prévention et éducation pour la santé).
- **Bilan et perspectives des actions du réseau** :
 - Bilan SISM 2019 et perspectives SISM 2020 (Santé mentale et discriminations)
 - Bilan et perspectives du groupe de travail santé mentale et travail
- Questions diverses

En raison de la crise sanitaire, le comité de pilotage n'a pas pu se réunir en 2020.

3/ COORDINATION

Le Réseau Santé Mentale adulte, comme le réseau clinique pluri-institutionnel du lien, **ne dispose pas de moyens propres ni de temps spécifique** dédié à la **coordination** qui est assurée, à hauteur de 0.25 ETP environ, par une chargée de mission de **l'équipe de santé publique mutualisée** portée par l'association de coordination des réseaux de santé Reseda, affectée également à l'animation des réseaux addictologie et clinique du lien.

3.1. ANIMATION DU RESEAU

La coordination a pour but **d'organiser, animer et soutenir la concertation locale, ainsi que de proposer un soutien technique, logistique et méthodologique des réflexions, des actions et des dynamiques** initiées par les membres du réseau, ce qui se traduit concrètement par :

- Un **soutien aux membres du réseau et aux acteurs en santé mentale** afin d'accroître leur **mobilisation**, de faciliter le travail partenarial, de favoriser les **espaces de coopération** entre acteurs de santé.
- Un **soutien** pour la mise en place **des actions et des dynamiques** initiées par les membres du réseau, les groupes de travail (actions de prévention, formation, etc.) **et la rencontre des nouveaux professionnels du territoire.**
- Un travail de **veille et de recueil des besoins** des territoires afin de repérer les dynamiques et volontés locales existantes et un travail pour faciliter la communication entre les différents acteurs locaux et structures partenaires.
- **Une mise en lien et en cohérence avec les actions de santé** accompagnées par les différents réseaux et projets de santé sur le territoire du bassin alésien (réseaux Clinique du Lien, Obésité Infantile, Santé Vie Sociale, Santé Jeunes, Périnatalité, Atelier Santé Ville, etc.) ou par des projets et des dynamiques départementales.

3.2. AXE D'INTERVENTION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE DU PAYS CEVENNES

Le Réseau Santé mentale est également en **lien permanent avec les coordinateurs du Contrat Local de Santé (CLS) du Pays Cévennes** pour permettre **l'articulation des dispositifs et projets au sein du CLS Pays Cévennes dont l'animation est confiée à l'association RESEDA depuis 2011.** Le CLS s'appuie sur la **dynamique de réseaux et d'animation territoriale en santé** initiée depuis 1993 par les acteurs de la santé sur le territoire. Un premier contrat a été mis en œuvre suite à la **Loi HPST de juillet 2009**, et **signé entre l'Agence Régionale de Santé LR et le Pays Cévennes** en 2011 (1^{er} CLS de l'ancienne région Languedoc-Roussillon et le 2nd en France). La deuxième version du CLS en 2013, a vu l'arrivée d'un troisième signataire, le CD30 et la **troisième version a été signée** le 17 juin 2019 entre l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Syndicat Mixte du Pays des Cévennes suite à la **réactualisation du diagnostic de santé du territoire** effectuée fin 2018-début 2019 et à laquelle la **coordination a contribué pour l'axe santé mentale.**

Les actions portées par le réseau font notamment référence à plusieurs axes d'intervention du **CLS Pays Cévennes, en particulier, « La santé mentale », « Les publics fragilisés », « La santé des jeunes ».**

Le bilan du CLS Pays Cévennes est disponible à Reseda.

3.3. COORDINATION D'ÉQUIPE ET INTER-RESEAUX

Le réseau Santé Mentale est en **lien permanent avec les autres réseaux** thématiques ou populationnels **et dispositifs** de mise en œuvre du Contrat local de Santé du bassin alésien.

Il s'agit, via cette mutualisation et ce travail inter-réseau :

- **D'appréhender la santé de manière globale sur le territoire** en créant des liens opérationnels avec les acteurs de différents secteurs d'activités.
- **De coordonner** autant que possible entre elles les actions portées par les réseaux avec cohérence et une **plus grande lisibilité en matière de prise en charge et de prévention**.
- De se donner les **moyens de mobiliser et de sensibiliser le plus grand nombre de personnes** (acteurs de santé, professionnels ou public) sur un thème particulier, en l'occurrence l'addictologie.

Par ailleurs, des **réunions d'équipe** (équipe mutualisée Reseda/service santé Alès Agglomération) ont lieu de manière **hebdomadaire afin de coordonner et d'organiser les activités des différents réseaux et de faire le point sur les projets de territoire en cours** propre à chaque réseau ou transversaux.

Des **réunions de coordination** peuvent être organisées à la demande afin de **partager les questionnements en lien avec la fonction de coordination sur la base d'analyses de situations et de rechercher ensemble des pistes d'amélioration du travail de coordination** et une **journée banalisée** thématique est organisée une fois par an.

Une réunion de coordination inter-réseaux a notamment eu lieu **le 10 mars 2020 autour de cette démarche des 1000 premiers jours portée par le réseau Périnatalité**, avec entre autres, le projet d'organiser un évènement du type *Etats généraux Petite enfance et parentalité Pays Alès Cévennes* en juin 2020. Cette dynamique naissante a été interrompue par la crise sanitaire.

L'association Reseda a en outre accueilli en 2020 3 personnes nouvelles au sein de l'équipe, le coordinateur de l'atelier santé ville en février, la médiatrice santé en septembre et la coordinatrice du réseau santé vie sociale et du réseau santé jeunes. Des temps de coordination afin de présenter les missions et projets du réseau ont donc été nécessaires, notamment les 20 octobre, 29 octobre et 18 décembre.

3.4. RENCONTRES PARTENARIALES

Les rencontres partenariales sont des espaces de mise en lien avec de nouveaux professionnels de santé du territoire, ou d'entretien de l'interconnaissance par l'actualisation des informations concernant une structures et ses équipes. Ces espaces permettent une présentation réciproque, la coordinatrice y fait généralement une présentation de l'association Reseda et de certains de ses réseaux dont le réseau addictologie, en fonction des intérêts du partenaire.

En 2020, en dépit du contexte, quelques rencontres partenariales ont tout de même pu être assurées par la coordination ou des membres de l'équipe mutualisée sur des questions en lien avec la santé mentale :

Dates	Présents
11/02	Rencontre d'une assistante sociale du SSR du CH de Ponteilis réalisant un DU en addictologie et la coordinatrice des réseaux Addictologie et Santé mentale.

21/02	Rencontre de 2 professionnelles libérales (pharmacienne naturopathe et art-thérapeute) avec la directrice de Reseda autour d'une offre de formation : Souffrance psychosociale : prévention des risques psychosociaux...
15/09	Rencontre en VISIO entre la coordinatrice du relais emploi de Bessèges, le coordinateur de l'ASV et la coordinatrice du réseau Santé mentale autour du projet de journée Handicap et insertion.
29/09	Rencontre de la nouvelle directrice du pôle psychiatrie du CHAC en présence de la cadre supérieure du pôle psychiatrie avec la coordinatrice.
27/10	Rencontre d'un nouveau psychologue installé sur la Maison de santé pluriprofessionnelle de La Grand Combe, avec les coordinatrices des réseaux obésité infantile, périnatalité, addictologie et santé mentale.
08/12	Rencontre avec l'assistante sociale du CSAPA Blannaves nouvellement arrivée.
18/12	Rencontre d'une nouvelle médiatrice familiale de l'association Cémafor, en présence de la coordinatrice-directrice de Cémafor, le coordinateur de l'ASV et la coordinatrice du réseau.
29/12	Réunion téléphonique avec le coordinateur de Médecins du Monde Marseille autour du Projet Un chez soi d'abord

3.5. PARTICIPATION ET VALORISATION DU RESEAU

Chaque année, la coordinatrice, ou des membres de l'équipe de santé publique mutualisée, participe à différents évènements sur le territoire ou en dehors et y représente le Réseau Clinique du Lien et les autres réseaux coordonnés par Reseda. Notamment, en 2020 :

Dates	Actions
23/06	Réunion COHEP : - Présentation des actualités concernant les hépatites B et C - Cartographie des actions de dépistage en cours et des zones blanches à couvrir - Actualités : Ateliers de la Grande Motte 2020, formation TROD, ...
31/08	Journée de rentrée des équipes enseignantes du collège Daudet Alès
08/10	Concertation autour du projet d'établissement 2020-2023 du collège Diderot Alès
09/10	Portes ouvertes du GEM L'Emeraude, journée mondiale de la santé mentale
15/10	Groupe de réflexion Projet d'établissement 2020-2023 Collège Denis Diderot Alès
24/11	Réunion ARS/CODES30 : Ecriture du Projet Territorial de Santé Mentale du Gard
10/12	Réunion ARS/CODES30 : Ecriture du PTSM du Gard

3.6. ESPACE RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE

L'association Reseda et la coordination du réseau sont ressources sur le territoire pour la mise en lien entre les professionnels de santé et les structures et professionnels sociaux, médico-sociaux et éducatifs sur :

- des projets d'interventions et d'actions de prévention en santé pour lesquels elle apporte selon les besoins et la demande un soutien aux porteurs de projet dans l'élaboration de celui-ci et/ou dans la mise en lien avec les intervenants professionnels susceptibles d'y participer.
- des orientations et mises en lien avec des partenaires du territoire pour des prises en charge.

En 2020 les sollicitations ont souvent été en lien avec la crise sanitaire et les effets du confinement sur les personnes : décrochage scolaire, augmentation de l'utilisation des écrans, angoisses et questionnements liés à la situation sanitaire, au confinement, aux gestes barrières, à la suspension des activités et à la perturbation des suivis médicaux (autres que COVID), sociaux, éducatifs...

Organisme / professionnel demandeur	Objet de la demande	Date de la demande et/ou de l'intervention	Orientation/ intervenant
PJJ	Relais de prise en charge et d'accompagnement socio-éducatif pour un jeune orienté par la PJJ de Marseille avec problématique psy.	Avril 2020	- Avenir Jeunesse - EMPP
Enseignant collègue Diderot	Questionnements autour du décrochage durant le confinement, recherche de ressources et relais en matière de soutien à la scolarité	Avril 2020	Dispositifs de soutien à la scolarité (technique, matériel, moral et guidance scolaire) : - Avenir Jeunesse - Sésame - RAIA - Association Apprend'tissage
CS Salindres	Mise en place d'un espace ouvert à tous et gratuit : écoute et soutien /anxiété liée à la situation sanitaire + animations relaxations...	Juin/Juillet 2020	Psychologue libérale et animatrices du Centre social
Secours Catholique d'Alès	Rencontre équipe du soutien scolaire : impact de la crise sur les enfants, réponses à apporter aux questions qu'ils se posent.	Juin/sept 2020	Pédopsychiatre Filiéris/CMPP
Collège Florian Anduze	Prévention des dangers des écrans (sommeil et addiction...) pour niveau 4 ^{ème} (les 5 ^{èmes} ont une sensibilisation aux usages des médias)	Juillet/sept 2020	-ANPAA30 -Association Les petits débrouillards
ITEP Alès	Interventions dans le cadre des séances d'éducation à la santé, thèmes obésité et sexualité.	Sept 2020	-Les petits débrouillards (sexothèque) -Psychologue libérale (sexologue-addictologue) -Diététicienne
IME ARTES	Projet de prévention addictions	Sept 2020	ANPAA30
Service Petite enfance du Piémont Cévenol	Soirée thématique à Sauve : <i>Confinement, distanciation, masque : Quels impacts sur les enfants ? Comment s'adapter et les accompagner ?</i>	Sept 2020 13/10/20	Psychologue libérale

3.7. PARTICIPTION A L'ECRIURE DU PTSM

L'ARS Occitanie a initié en juin 2019 la démarche d'élaboration du projet territorial de santé mentale (PTSM) du Gard à laquelle elle a invité à participer l'ensemble des acteurs en santé mentale du territoire. En effet, prévu par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, le PTSM vise à « l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture », et doit être élaboré à l'initiative des professionnels et établissements du territoire. Cette démarche, portée par la commission spécialisée en santé mentale du conseil territorial de santé (CTS) du Gard, a été jalonnée par plusieurs étapes :

- Journée de présentation de la démarche d'élaboration du PTSM et pré-diagnostic issu des premiers retours des acteurs de terrain.
- Mise en œuvre de 5 groupes de travail thématique pour l'élaboration d'un **diagnostic territorial partagé en santé mentale**, afin d'identifier les insuffisances de l'offre du territoire et de préconiser des leviers d'amélioration :
 - o Groupe 1 : Accès au diagnostic et aux soins psychiatriques, prévention et gestion de l'urgence
 - o Groupe 2 : Accès aux accompagnements médico-sociaux et sociaux
 - o Groupe 3 : Continuité et coordination des prises en charge et des accompagnements
 - o Groupe 4 : Accès aux soins somatiques
 - o Groupe 5 : Prévention et éducation à la santé
- Proposition de pistes de travail à travers la rédaction de fiches actions préfigurant le contrat territorial de santé mentale.

L'ARS a sollicité l'association Reseda et les autres invités pour leur connaissance du territoire afin d'indiquer d'autres opérateurs non encore identifiés, issus des secteurs sanitaire, médico-social et social, à inviter aux groupes de travail, afin de garantir la représentativité effective de l'ensemble des acteurs concernés par la santé mentale.

La directrice de l'association Reseda a participé à la journée lancement de la démarche d'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) du Gard le 26 juin 2019, à l'ESAT OSARIS de Nîmes ainsi qu'à la première réunion du groupe de travail sur la thématique « Prévention et éducation à la santé » le 18 septembre 2019 à la Maison des adolescents du Gard, à NÎMES afin de compléter et d'affiner les premiers éléments recueillis et d'approfondir les réflexions partagées précédemment sur les difficultés repérées sur le territoire, leurs causes, et les préconisations d'amélioration.

La coordinatrice des réseaux santé mentale a quant à elle pris le relai dans la participation à ce travail lors des 2 réunions de travail du groupe 5 « Prévention et éducation pour la santé » en visio les 24 novembre et 10 décembre 2020.

Elle a parallèlement informé et les réseaux de santé mentale de la démarche en cours et a invité ses membres à y prendre part ou à transmettre des éléments via la coordinatrice, en particulier les structures porteuses d'actions pouvant venir alimenter concrètement l'aspect projets en cours ou pistes d'actions.

Le déploiement de la démarche du PTSM dans le Gard a été bousculé aussi par la survenue de la crise sanitaire six mois après son lancement, qui a entre autres freiné l'approfondissement des travaux de chaque groupe et la finalisation des fiches actions. Néanmoins, si l'écriture du PTSM doit être clôturée en mars 2021, le projet restera ouvert à la proposition d'actions opérationnelles pour l'amélioration des parcours des publics concernés.

3.8. PARTAGE D'INFORMATION

Le Réseau Santé Mentale a également une mission de veille et de diffusion de l'information concernant la santé mentale (la législation, les formations, les colloques, les appels à projets, les données épidémiologiques, les recherches cliniques, etc.) auprès des acteurs locaux.

Le réseau est aussi un soutien pour la circulation et la diffusion des informations entre partenaires ou vers les autres réseaux de santé. Il met à disposition des outils de prévention nécessaires aux actions de prévention ainsi que les plaquettes présentant les activités des différents partenaires.



Le site internet et la Page Facebook de l'association Reseda relaient des informations et des actualités en lien avec les réseaux de santé du bassin alésien afin de promouvoir et faciliter le travail partenarial des acteurs de santé sur le Pays Cévennes.

Une partie est dédiée au Réseau Santé Mentale, dans laquelle les visiteurs peuvent trouver des informations sur le fonctionnement du réseau, les ressources locales ainsi que sur les réunions, colloques et formations organisés localement par le réseau ou par un de ses partenaires.

Ces outils de communication sont gérés par les assistantes de réseaux de l'équipe mutualisée.

www.reseda-santecevennes.fr
www.facebook.com/AssociationReseda

4/ LE CONTEXTE SANITAIRE DE 2020

4.1. MISE EN CONTEXTE

Il s'agit d'un chapitre nécessaire ajouté étant donné le contexte inédit de l'année 2020 marquée par la crise du Sars-CoV-2 appelée communément crise sanitaire avec la survenue de la Covid-19. Une année entrecoupée de 2 confinements distincts et différents : du 17 mars au 11 mai et du 30 octobre au 15 décembre.

Dans ce contexte, l'association Reseda qui a pour objet le soutien du travail partenarial en santé s'est mis à disposition des acteurs de santé du territoire afin de faciliter l'organisation sanitaire locale et maintenir une animation locale en santé en contexte de crise.

4.2. ADAPTATION DE L'ACTIVITE

L'association Reseda a dû adapter son activité au contexte sanitaire, à travers **plusieurs axes**, qui ont **impliqué l'ensemble de l'équipe mutualisée dont la coordination du réseau addictologie** :

➤ **Organisation de la continuité du travail partenarial en santé :**

→ Adaptation des missions des salariés aux conditions du télétravail : télétravail strict lors du 1^{er} confinement, organisation mixte télétravail/présentiel à partir du déconfinement et jusqu'au re-confinement en octobre où l'équipe est repassée en télétravail privilégié avec présentiel minimal pour maintenir une permanence dans les locaux.

→ Adaptation de l'accueil des consultations du Réseau Obésité Infantile en fonction des périodes (Distanciel ou présentiel adapté).

→ En partenariat avec la Maison des Aidants et le pôle prévention de Filiéris, recueil, suivi, actualisation et diffusion des informations des partenaires pour faciliter la communication locale et les informer sur les ressources disponibles en contexte de confinement et la continuité de service dans les structures sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire.

→ Soutien aux réseaux de santé et groupes de travail pour poursuivre le travail partenarial (recueil des problématiques en santé, adaptation des actions, soutien des pratiques professionnelles, travail à distance etc.) et envisager les adaptations sur le long terme.

→ Soutien aux associations et structures partenaires qui accompagnent les publics fragiles sur le territoire dans l'adaptation de leurs activités au contexte sanitaire (réunion de concertation, sensibilisation des adultes relais, rencontres professionnels usagers adaptées au contexte etc.).

→ Soutien aux pratiques professionnelles spécifiques en contexte de crise sanitaire.

→ Accueil des permanences des associations partenaires et des réunions des acteurs de santé du territoire à la maison de la santé pour assurer une continuité des travaux et accompagnement nécessaires en fonction des différentes phases de la crise sanitaire.

➤ **Augmentation de l'activité liée au soutien à l'organisation locale des professionnels de santé pour faciliter la mise en œuvre de réponses adaptées à la crise sanitaire :**

- Animation d'un groupe de coordination Covid-19.
- Gestion de boîtes mail dédiées pour faciliter les remontées, la diffusion d'informations de terrain et la résolution des problématiques.
- Participation à l'organisation et à la mise en place du centre Covid-19 d'Alès.
- Participation à l'organisation des redistributions de matériel de protection pour les professionnels de santé et du médico-social.
- Mise en place et financement d'une cellule téléphonique de soutien psychologique (rémunération des psychologues libéraux).
- Veille épidémiologique et documentaire.

4.3. IMPACTS REPERES

- **Concernant l'activité** : les reports, annulations ou adaptations (en fonction des périodes de la crise et des formats) des actions (prévention, sensibilisation, soutien des pratiques professionnelles) et des réunions partenariales ont pour conséquences une charge de travail supplémentaire, des délais sur les projets, des projets mis entre parenthèse, ou entièrement repensés pour pouvoir être menés à bien. Une grande partie des actions prévues dans les différents réseaux n'ont pas pu être mises en œuvre ni financées lorsque Reseda soutient financièrement les actions. En parallèle, l'implication de l'association en appui aux professionnels de santé du territoire pour la réorganisation sanitaire locale face à la Covid-19 a généré une charge de travail supplémentaire pour l'ensemble des membres de l'équipe mutualisée de santé publique (création et animation d'une cellule de coordination locale Covid-19, liens entre les professionnels de santé à travers des boîtes mail dédiées, soutien à la mise en place du centre Covid-19, du centre de dépistage, du centre de vaccination, d'une cellule de soutien psychologique pour les habitants du territoire, veille documentaire et épidémiologique, distribution de matériel de protection pour les professionnels de santé, mise en œuvre d'actions de sensibilisation Covid-19 en direction des habitants).

- **Concernant l'organisation interne** : Organisation de la continuité des activités en privilégiant le télétravail et en permettant le présentiel si nécessaire en fonction des postes, des missions et des situations de chacun : impact à long terme sur les outils à mettre en place pour permettre la continuité du travail dans les meilleures conditions (investissement en matériel informatique et téléphones professionnels adaptés au télétravail pour les membres de l'équipe mutualisée de santé publique ; développement des outils de travail collaboratifs, migration du serveur local en ligne) et sur la réorganisation des locaux (aménagement, entretien, matériel, circuits, adaptation des horaires d'ouverture, réorganisation des plages de consultations du Réseau Obésité Infantile) pour permettre l'accueil des salariés, des partenaires et du public dans les conditions sanitaires nécessaires à la protection de chacun.

- **Concernant la vie associative** : fonctionnement à repenser sur le long terme, avec des impacts sur le calendrier de la vie associative et les modalités de gouvernance (fréquence et modalités des réunions, participation des membres etc.), et des délais dans la rédaction des bilans des actions et réseaux. Les

réunions du Bureau et du Conseil d'Administration ont été réadaptées en modalité mixte présentiel/distanciel pour concilier mesures sanitaires et accessibilité.

De plus on note un investissement conséquent de la présidence (Co-présidentes et Vice-président) en soutien à l'équipe mutualisée de santé publique pour pallier la surcharge d'activité tout au long de l'année dans un contexte difficile : soutien à la direction pour l'animation et l'encadrement de l'équipe en télétravail ; participation à la réorganisation sanitaire locale en appui aux professionnels de santé, etc.

Cette situation de crise a donc nécessité réorganisation et réorientation des missions et activités de l'association et de ses salariés tout au long de l'année 2020, situation qui perdure en 2021 et nécessite une adaptation à plus ou moins long terme.

4.4. EN 2020 LES ACTIONS SPECIFIQUES COVID-19

4.4.1. La cellule d'écoute et de soutien psychologique du bassin alésien

Mise en contexte

La **crise sanitaire** liée à la pandémie du COVID 19 et plus particulièrement **la mise en place en France d'un confinement strict** à partir du 17 mars 2020, et sans visibilité sur une date de fin, a plongé l'ensemble du territoire français et donc du bassin alésien dans une situation tout à fait inédite et particulièrement anxiogène pour la population en générale et les publics en situation de précarité, de souffrances interfamiliales, de pathologies mentales ou physique en particulier.

Les professionnels en charge de la réception des appels sur le numéro vert d'Alès agglomération, ont rapidement fait remonter l'augmentation importante d'appels de personnes très inquiètes auquel il devenait de plus en plus difficile d'apporter des réponses.

Ainsi, la sous-préfecture a-t-elle sollicitée la Croix Rouge d'Alès fin mars afin d'organiser un accompagnement et un soutien de la population du bassin alésien durant les périodes de confinement puis de déconfinement.

Témoignage des UPLU (urgences psychiatriques), extrait du bilan : « Dès l'annonce du confinement (le 16 mars) et durant les 15 jours qui ont entouré la mise en confinement, les UPLU du CHAC ont été débordées d'appels de personnes très angoissées par l'annonce du confinement. Beaucoup de questions évoquaient ce que l'on a appelé le 'syndrome du confinement', angoisses et stress liés à l'enfermement, la peur de cet évènement inconnu... Cela a pris beaucoup de temps en salle de régulation avant que les appels ne puissent être redirigés vers la CUMP du Gard (cellule d'urgences médico-psychologiques). Puis le nombre d'appels a diminué dans la foulée, sûrement par acclimatation de la population à cette nouvelle situation, avant de réaugmenter en fin de confinement, où on a alors parlé du "syndrome de la Cabane", stress lié au déconfinement, la difficulté à "ressortir" de chez soi, à retourner à la vie normale, à se réexposer au risque... »

Mise en place des partenariats et coordination des acteurs :

L'antenne locale de la Croix Rouge, bien que n'ayant jamais mis en place de cellule d'écoute, a l'habitude de venir en soutien des cellules d'urgences en cas de catastrophe et ses bénévoles sont formés à la première écoute dans ces situations. Au vu de la situation exceptionnelle, la Croix Rouge d'Alès a donc proposé de mettre en place une cellule d'écoute sur le bassin alésien. Elle a en outre tout de suite

anticipé la nécessité dans certains cas de réorienter les demandes relevant d'un soutien psychologique vers des professionnels de santé mentale. Reseda a donc été sollicitée afin de travailler la mise en lien avec les professionnels de santé mentale et l'organisation de ce relai. Parallèlement, une psychologue libérale du territoire avait spontanément mis en place une permanence d'écoute dont elle avait informé Reseda.

Les 2 coordinatrices des réseaux Santé mentale et Obésité infantile, qui sont en lien fréquent avec les psychologues libéraux, ont été mobilisées sur la construction et le suivi du dispositif.

Plusieurs réunions téléphoniques et échanges mails ont été nécessaires pour initier, organiser et coordonner ce dispositif. En particulier :

- Le service de psychiatrie du CHAC a été contacté afin de faire le point sur les 3 cellules de soutien mises en place en interne :
 - o Pour les personnels du CHAC (suivi par le psychologue du travail)
 - o Pour les patients du CHAC atteints du COVID (suivi par le CMP)
 - o Pour leur famille (suivi par le CMP)

Le CMP, n'ayant pas les moyens de répondre à toutes les demandes de soutien de la population générale, était intéressé par ce projet de cellule de soutien psychologique tout en restant ouvert à toute demande extérieure pour les situations plus complexes relevant du soin psychiatrique et orientées via les UPLU qui assure une régulation vers les CMP de secteurs.

- La Croix Rouge Française a pu mettre à disposition un numéro très rapidement, mais avant de communiquer dessus, il a fallu constituer une équipe de bénévoles pour la 1^{ère} écoute suffisante pour assurer une écoute sur toute la journée, tous les jours de la semaine avec de nombreux appels potentiels.
- La Maison des aidants et le Pôle prévention de Filiéris se sont rapidement portés volontaires pour participer à la construction du dispositif et apporter leur expérience en matière de soutien téléphonique, eux-mêmes ayant mis en place un dispositif de soutien pour les aidants durant cette période.
- Plusieurs institutions du territoire et l'ensemble des psychologues libéraux des réseaux de santé ont été sollicités pour constituer un pool de professionnels pouvant au besoin être mobilisés sur des permanences.
- Le lien a été fait avec les autres cellules d'écoute : la CUMP d'Occitanie (Samu de Toulouse) et la CUMP du Gard (CH Mas Careiron) qui assuraient les régulations respectivement pour la région et le département et pouvaient réorienter si besoin vers la cellule locale.

Des documents cadres ont été réalisés et ajustés au fur et à mesure afin d'assurer le suivi du fonctionnement de la cellule et des appels :

- Procédure de saisine de la cellule et protocole d'orientation vers le soutien psychologique
- Grille d'évaluation pour orientation de l'appelant
- Planning des permanences
- Fichier des coordonnées des partenaires sur le dispositif
- Document sur l'adaptation de l'offre sociale et médico-sociale sur le territoire (coordonnées et informations sur les continuités de services)
- Grille d'évaluation pour définir l'orientation
- Tableau de suivi des appels reçus par la Croix Rouge.
- Affiche et communiqué de presse

Des échanges très réguliers ont parallèlement eu lieu avec tous les acteurs de la cellule afin de les tenir informés des évolutions apportées au dispositif et de s'assurer que tout se passait bien.

Principales réunions et dates de mise en place et de suivi de la cellule :

Date	Participation	Contenu
20/03	2 professionnels : coordinatrice Reseda et psychologue libérale	Réunion partenariale téléphonique : Projet de cellule d'écoute et de soutien psy. Echange avec la psychologue libérale ayant mis en place une permanence d'écoute.
30/03	4 professionnels : coordinatrices Reseda, responsable service santé Alès Agglo	Coordination Interne visio - Covid19 Mise en place de la cellule d'écoute et de soutien psychologique
31/03	10 professionnels : cadre du pôle psychiatrie et psychiatre CHAC, présidente et bénévole CRF, coordinatrice CUMP Mas Careiron, médecin responsable pôle prévention Filiéris-Maison des Aidants, psychologue du travail CHAC, coordinatrices Reseda	Réunions téléphoniques Mise en place de la cellule d'écoute et de soutien Psychologique Point sur le recueil des besoins et sur les ressources disponibles
01/04	8 professionnels : Psychologues Maison des aidants Filiéris, MECS Clarence, CAMSP, CMPP, Coordinatrice Reseda, IME Rochebelle, UNAFAM	Réunions téléphoniques Mise en place de la cellule d'écoute et de soutien Psychologique Point sur le recueil des besoins et sur les ressources disponibles
02-03/04	3 professionnels	Mise en place du numéro de la cellule. Diffusion de l'information via cellule COVID et réseaux de santé à destination des services mairie (notamment numéro vert), commissariat, Maison Médicale de Garde et professionnels de santé
03/04	2 professionnels : coordinatrice du CLS de Nîmes et coordinatrice Reseda	Réunion téléphonique Echanges sur la mise en place de la cellule sur le bassin alésien, projet de cellule sur le bassin nîmois.
08/04	2 professionnels	Diffusion du numéro à la population générale : information via les réseaux de santé et professionnels du territoire.
10/04	7 professionnels : coordinatrice Reseda, 6 psychologues libéraux	Réunions téléphoniques Suivi de la cellule d'écoute et de soutien psychologique
05/05	4 professionnels : coordinatrice Reseda, 3 psychologues libéraux	Réunions téléphoniques Suivi de la cellule d'écoute et de soutien psychologique
08/06	7 professionnels : coordinatrices Reseda, présidente et bénévoles CRF + IFSI et infirmière des UPLU	Réunion de bilan de la Cellule d'Ecoute et de Soutien Psychologique <i>en présentiel à la CRF d'Alès</i>

Communication :

La communication a été faite essentiellement par mail et téléphone auprès des partenaires des réseaux, sur les sites des communes de l'agglomération notamment Ales.fr., via les CCAS, bailleurs sociaux et associations de quartiers sollicités pour diffuser l'information au plus près des habitants. Un affichage

des coordonnées de la cellule a eu lieu sur toutes les entrées d'immeubles aux Prés Saint Jean et aux Cévennes avec l'aide de l'association Avenir Jeunesse.

Un communiqué de presse décrivant le dispositif a été envoyé à tous les médias locaux qui ont relayé l'information (Journal de l'agglo, Radio Grille Ouverte, Objectif Gard, France bleu Gard Lozère ; radio Totem ; radio 16 ; Midi Libre), en particulier 2 articles ont été publiés dans le journal de l'agglo et une émission a été consacrée à la cellule sur RGO (*Chronique du confinement : la cellule d'écoute et de soutien psychologique du bassin alésien*)

Fonctionnement de la cellule :

La cellule a commencé à fonctionner à partir du 2 avril et jusqu'au 29 mai 2020 de 9H à 21H y compris les jours fériés soit plus de 8 semaines (42 jours).

La permanence téléphonique de première écoute était tenue par des bénévoles de l'unité locale la Croix Rouge, pouvant recueillir la parole, les questionnements et les craintes liés à la situation.

Au besoin, en fonction de critères d'évaluation prédéfinis, possibilité de réorientation de la personne vers:

- une permanence de psychologues pour un soutien psychologique par téléphone
- l'Unité Psychiatrie Liaison Urgence UPLU du CHAC

Au total, ont été mobilisés de manière durable et/ou continue sur ce dispositif, 4 bénévoles et la présidente de la Croix Rouge, 2 coordinatrices de réseaux de l'association Reseda, 14 psychologues : 8 psychologues libéraux et 6 psychologues institutionnels mis à disposition de la cellule par les structures suivantes : la Maison des aidants, le CMPP, la MECS de Clarence et le CAMSP, pour assurer la mise en œuvre, le fonctionnement et le suivi de la cellule soit un total de 404H de permanence sur les 42 jours de fonctionnement de la cellule.

Éléments de bilan de la cellule :

Durant ces 8 semaines, **la cellule d'écoute a reçu 45 appels**, en moyenne 1 à 2 appels/jour avec un pic la 3^{ème} semaine (20 au 24 avril) à 3-4 appels/jour et, aucun appel la dernière semaine.

Ce sont en **majorité des femmes** qui ont contacté la cellule (30 femmes / 7 hommes), avec une **moyenne d'âge d'environ 64 ans**, pour **moitié adressés par des professionnels** (IDE, MG, CCAS, CRF, Croix Rouge chez vous, SAMU 31, mairie, AS, Reseda), **l'autre moitié étant des appels spontanés**.

Les problématiques évoquées par les appelants à la première écoute :

- Solitude, besoin de parler, d'être écouté, d'être rassuré par la possibilité de contacter quelqu'un en cas de besoin.
- Angoisses pré-existantes amplifiées par la situation.
- Suivi psychologique/psychiatrique interrompu (ou pas encore en place) du fait de la crise
- Difficultés avec les enfants qui vivent mal le contexte d'isolement et anxiogène
- Autres : Décès récents dans l'entourage proche, questions autour de la consommation de cannabis/alcool, besoin de médicaments, Demande d'attestation de suivi psychologique par rapport suivi judiciaire, problème de voisinage (litige avec son locataire, bruit des voisins...), rupture amoureuse et suspicion de COVID.

11% des appels ont donné lieu à une orientation vers les UPLU et 38% vers un psychologue de la cellule, qui en moyenne effectuait 3 à 4 rappels par personne rappelée.

Suite à ces rappels, des **réorientations ont pu être** préconisées par le psychologue :

- Reprise du suivi avec le thérapeute habituel dès que la situation le permettra
- Mise en place d'un suivi psychologique ou psychiatrique dès que la situation le permettra
- Urgences psychiatriques
- Service d'aide juridique

Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer la saisie relativement faible du dispositif par la population au regard des besoins importants repérés par ailleurs :

- Anonymat : certaines personnes n'ont pas souhaité laisser leurs coordonnées à la mairie au début pour être rappelées.
- 'Autocensure' des personnes observée de manière générale : ne s'estimant pas prioritaires dans leurs besoins et ne voulant pas saturer ou encombrer les services, beaucoup ont renoncé aux soins, qu'ils soient médicaux ou psychologiques.
- Sidération face à la situation exceptionnelle : Au bout de 4-6 semaines de confinement, la sidération passée, les personnes ont recommencé à appeler directement les urgences pour des problèmes psychologiques ou psychiatriques.
- Difficulté d'accès à l'information concernant la cellule locale et meilleure visibilité d'autres numéros (notamment le numéro national), malgré un affichage dans les quartiers et sur le site d'Alès aggro.
- Il est probable aussi qu'il y ait eu un manque de réactivité au départ de la chaîne des différents acteurs impliqués ayant fait que la vague d'appels sur l'UPLU (des 15 premiers jours ayant suivis le début du confinement) était déjà passée.

Cette situation inédite et exceptionnelle par la durée et le confinement appliqué à tout le monde, a vu la mise en place d'un partenariat large et efficace. Le fait de pouvoir s'appuyer et réorienter vers les professionnels de santé a été important pour les écoutants de la Croix rouge. Cette expérience a montré l'importance d'être prêt et réactif pour ouvrir la cellule tout de suite et diffuser très vite l'information afin d'optimiser son efficacité.

Des pistes de travail ont été évoquées lors de la réunion de bilan de la cellule :

- Créer une cellule locale en dormance prête à être réactivée en cas d'évènements
- Trouver une solution technique pour créer un numéro permanent, identifié facilement par la population et réactivable en cas de mise en place d'une cellule et éventuellement un standard avec 4 lignes, utilisable à distance en cas d'un nouveau confinement (CRF nationale et le service Prévention et secours d'Alès Aggro, Mme Garcia)
- Créer un pool de psychologues bénévoles mobilisables que l'on puisse solliciter très vite pour commencer tout de suite et chercher des solutions de financements pour les indemniser (Reseda)
- La CRF nationale a pris conscience du besoin de formation de ses bénévoles au soutien psychologique, des formations avec la CUMP sont à envisager.

Le bilan complet du dispositif est disponible à Reseda avec notamment les chiffres plus précis et le bilan des intervenants (Croix rouge dont les élèves IFSI stagiaires, UPLU, psychologues...)

4.4.2. Autres actions spécifiques COVID-19 :

Apparaissent ci-dessous les actions menées par Reseda en lien direct avec la Covid-19 tout au long de l'année. Certaines ne concernent pas directement le Réseau Santé mentale mais apparaissent au même titre que les autres, ayant toutes nécessité une réorganisation en interne des missions, de façon à ce que chaque membre de l'équipe mutualisée puisse de sa place participer à la gestion de la crise sanitaire.

Type d'action	Date	Participation	Contenu
Réunion cellule de coordination sanitaire Covid-19	17/03	12 professionnels	Réunion Cellule de Coordination Covid19 - concertation des Professionnels de Santé
	07/05	18 professionnels	Réunion Cellule de Coordination Covid19 - concertation des Professionnels de Santé
	06/11	13 professionnels	Réunion Cellule de Coordination Covid19 - concertation des Professionnels de Santé
Projet sensibilisation gestes barrières	25/05	6 professionnels	Réunion Projet - Sensibilisation aux Gestes Barrières
	08/06	15 professionnels	Réunion Projet - Sensibilisation aux Gestes Barrières : Réunion de préparation formation IDEL
	25/06	11 professionnels	Réunion de concertation Temps d'échange des Travailleurs Sociaux et des infirmières sur les Gestes Barrières
Actions de sensibilisations	04/07	4 professionnels et 2 étudiants Public : personnes présentes sur le marché	Sensibilisation Gestes Barrières Action sensibilisation Marché de L'Abbaye. 4 IDEL et 2 étudiants infirmiers
	17/07	2 professionnels Public : personnes présentes sur le marché	Sensibilisation Gestes Barrières Action Marché de Salindre 1 IDEL et 1 travailleur social du Centre Social de Salindre.
	13/10	2 professionnels Public : 25 personnes	Rencontre Professionnels et Usagers, Sauve : Soirée thématique organisée par le service Petite enfance du Piémont Cévenol : <i>Confinement, distanciation, masque : Quels impacts sur les enfants ? Comment s'adapter et les accompagner ?</i>
	19/11	2 professionnels 3 usagers	Rencontre professionnels / usagers Atelier n°1 - Accueil/introduction « Brise-Glace » autour de la COVID 19, sensibilisations, gestes barrières et questions réponses, échanges sur le sujet <i>Atelier adapté aux contraintes sanitaires et aux attentes repérées</i>
	26/11	2 professionnels 3 usagers	Rencontre professionnels / usagers Atelier n°2 – Atelier à distance du premier pour faire le point sur les questions restantes sur le sujet <i>Atelier adapté aux contraintes sanitaires et aux attentes repérées</i>

5/ SOUTIEN AUX PARTENAIRES

5.1. SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS

5.1.1. UNAFAM

L'UNAFAM, Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques, (1500 bénévoles, 97 délégations départementales) est un des **membres fondateurs du réseau Santé Mentale** et a participé à la définition du programme local de santé.

Reseda apporte un soutien logistique à l'UNAFAM pour l'organisation d'évènements et le **prêt de salles pour :**

- **Les réunions de travail internes à l'association**
- **Les permanences hebdomadaires et rendez-vous individuels**
→ *En 2020, 10 permanences ont eu lieu jusqu'à la mi-mars puis toutes les autres ont dû être annulées jusqu'à la fin de l'année.*
- **Le groupe de parole mensuel 'Rencontre famille'** : c'est un espace d'échange et de réflexion pour les parents et amis de malades psychiques, un lieu de convivialité et d'entraide mais également d'information et ponctuellement de conférence. Le groupe, animé par un bénévole de l'UNAFAM, et parfois par la psychologue de l'UNAFAM, accueille entre 10 et 20 personnes à chaque séance.
→ *Seules 2 rencontres familles ont pu avoir lieu en 2020 en janvier et février.*
- **Les ateliers PROPECT : formations aux troubles psychiques** régulières à destination des professionnels ou des personnes confrontées à la maladie psychique d'un proche, organisées régulièrement par l'UNAFAM pour aider à comprendre et à accompagner.
→ *En 2020, 3 ateliers ont pu être organisés les 24 et 25 janvier et 1 février.*

Les objectifs de la formation sont :

- Acquérir des repères se rapportant aux maladies psychiques
- Comprendre ce qu'est le handicap psychique et son impact dans le quotidien des malades
- Connaître l'organisation de l'offre de soins et leurs spécificités
- Identifier les ressources disponibles (structures et dispositifs)
- Prendre conscience que les aidants ne sont pas seuls face à leurs difficultés
- Reprendre espoir et découvrir que l'on peut devenir proche aidant

Son contenu :

- Notions de base sur les maladies psychiques
- Approche des différentes offres de soins
- Notion de base sur le handicap psychique (dont MDPH)
- Présentation des différentes structures sanitaires et médico-sociales et les associations œuvrant dans le champ de la psychiatrie (du département concerné)
- Le rôle et les actions de l'Unafam pour accompagner l'entourage du malade.

5.1.2. L'association HELP France :

L'association HELP France (Handicap, écoute et libre parole) a été créée début 2014 par des parents d'enfants présentant un handicap mental dans le but d'aider les familles dans l'accompagnement de ces enfants en leur permettant de se rencontrer et de se parler de ce qu'ils vivent au quotidien. L'association Reseda a apporté un soutien administratif et juridique à cette création.

Groupe de parole Blablathé au café :

Après l'interruption en 2016 de la permanence hebdomadaire de l'association mise en place dans les locaux de l'association Reseda, **le groupe de parole ouvert aux parents d'enfants handicapés, 'BlaBlathé au café'** a été initié en 2017, un samedi matin tous les 2 mois, au Café des Familles de l'association La Clède en centre-ville d'Alès, un lieu qui permet aux parents de se réunir et où les enfants peuvent être accueillis aussi.

Le projet de ce groupe de parole est parti du constat, partagé avec le RAPEH (relais accompagnement petite enfance et handicap) du CD30, qu'il n'existait pas de groupe de parole sans professionnel. Or, les discussions menées par un ou plusieurs professionnels sont soutenantes mais les parents expriment aussi le besoin de se réunir entre eux sans le regard extérieur d'un professionnel qui peut être parfois ressenti comme jugeant.

Dates des rencontres du groupe de parole BlaBlathé au café, les samedis de 10h à 12h sur le 1^{er} semestre 2020 : 29 février, 25 avril et 6 juin. Ces 2 dernières dates ont été annulées et les rencontres n'ont pas pu reprendre en 2020.

Groupe de de réflexion parents ressources/professionnels

Parallèlement à ce groupe de parole, **un groupe de réflexion parents/professionnels** a été constitué pour soutenir l'organisation et l'animation de cet espace. Il se réunit **tous les 2^{èmes} jeudis du mois à 14h au Café des familles**. Outre la coordinatrice, il est composé des membres du bureau de l'association HELP France, de la coordinatrice du RAPEH, d'une psychomotricienne de la PMI CD30 et d'une psychologue du LAEP Sésames.

L'équipe de Reseda et la coordinatrice du réseau sont sollicités en particulier pour :

- Diffuser l'information après avoir ciblé les destinataires avec HELP et le RAPEH
- Editer les tracts
- Faire le lien avec la presse, RGO, l'Agglomération...
- Participer au groupe de réflexion parents/professionnels

<i>Détail des réunions du groupe de réflexion Blablathé au café en 2020</i>	
DATE	Ordre du jour
30/01	Projet d'organiser une rencontre avec les autres associations de parents d'enfants porteurs de handicap afin de se présenter mutuellement, partager les constats et fédérer autour de projets communs (rencontres à thèmes, ateliers...)
25/02	Réunion inter-associations de parents : HELP France, UNAPEI30, TDH France, UNAFAM, EDIA, Les coups de pouce de Bruno, Les parents et amis du CAMSP et le RAPEH du CD30.
23/04	Atelier écriture et slam ' <i>Handicap et discrimination, paroles de parents</i> ' : ANNULE
22/10	Atelier écriture et slam : ANNULE

5.1.3. Rencontre inter-associations de parents d'enfants porteurs de handicap

C'est notamment lors des réunions du **groupe de réflexion parents/professionnels animé par HELP France** qu'a été posé le constat du besoin d'interconnaissance entre les associations de parents d'enfants porteurs d'un handicap sur le territoire et le projet de les rassembler lors d'une rencontre pour créer du lien, partager ses expériences et favoriser l'entraide.

Une première rencontre a donc été organisée le 25 février 2020 dans le cadre des Réseaux de Santé Mentale à Reseda, en présence de 10 représentants d'associations de parents.

L'objet de cette rencontre était de permettre à ces associations de :

- Se présenter ou re-présenter mutuellement à travers notamment les objectifs et projets des associations.
- Echanger sur les difficultés et leviers repérés dans la mise en œuvre des projets.
- Envisager éventuellement des projets ou évènements communs et une mutualisés.

Après la présentation des participants et associations, différentes questions ont pu être abordées et discutées, notamment :

- La question de la mobilisation des familles, comment les toucher, les informer ?
- Comment sensibiliser l'Education Nationale sur les questions de handicap ?
- La complexité des dossiers MDPH : Vers qui orienter les familles pour les aider à remplir ces dossiers ?
- La question des délais d'attentes à tous les niveaux.
- La question des écrans, aspects positifs et négatifs.
- Informations diverses à partager.

Le groupe souhaite se rencontrer à nouveau pour poursuivre ces réflexions, une nouvelle date a donc été posée : le 21 avril 2020, qui a dû être annulée du fait du contexte sanitaire sans pouvoir être reprogrammée avant la fin de l'année.

5.2. GROUPE DE TRAVAIL 'HABITAT ET INCURIE'

Depuis 2017, l'association Reseda accueille dans ses locaux les réunions du groupe de travail '**Habitat et incurie**' GTTI Cévennes Aigoual, organisées par la DATH Direction de l'Attractivité du Territoire et de l'Habitat / Habitat et renouvellement urbain, en lien avec les SST du Conseil Départemental du Gard sur **les questions d'incurie qui sont souvent en lien avec la santé mentale (syndrome de diogène...)**.

Les professionnels du territoire confrontés à ce type de problématiques peuvent prendre RDV pour rencontrer ces services, exposer une situation et envisager des solutions.

En 2020, 2 journées consacrées à ce groupe de travail ont eu lieux en présentiel à Reseda, les 03 février et 07 septembre et une a été annulée le 4 mai. 2 salles sont mises à disposition à chaque fois, une pour les rencontres et un pour la salle d'attente.

Les rencontres du 7 septembre se sont déroulées selon les consignes sanitaire en vigueur liées à la crise sanitaire et 7 situations ont été présentées.

5.3. MAISON DES ADOLESCENTS DU GARD

L'association Reseda a été sollicité par la Maison des Adolescents du Gard fin 2018 pour pouvoir bénéficier d'une salle dans le cadre d'un projet, porté avec la DASEN Direction Académique des Services de l'Education Nationale, d'analyse des pratiques à destination des infirmières de l'Education Nationale.

Ces rencontres, animées par un professionnel de la MDA 30, ont eu lieu environ tous les 2 mois en 2019 mais n'ont pu être reprogrammées en 2020.

6/ LES GROUPES DE TRAVAIL

6.1. COLLECTIF SISM - SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), évènement national annuel, sont l'occasion chaque année, pour des citoyens, des associations et des professionnels, d'organiser dans toute la France des actions visant à **rassembler et informer largement le public autour des dynamiques locales en santé mentale et ouvrir des espaces de débat et de réflexion sur la santé mentale.**

Les rencontres organisées dans le cadre de la SISM permettent **d'ouvrir le débat public** sur les questions en lien avec la santé mentale comme la stigmatisation des personnes, l'accès aux soins, le rôle de chacun dans l'inclusion des personnes... et de faire évoluer les représentations de la population sur la santé mentale.

Les Réseaux Santé Mentale du bassin alésien réunissent chaque année un comité de pilotage des SISM avec les partenaires engagés ou intéressés par la thématique afin d'échanger sur le sujet et d'élaborer des actions gratuites sur le territoire.

6.1.1. SISM 2020 : Santé mentale et discriminations

Comité de pilotage SISM 2020 : Le CABA (Collectif Associatif du Bassin Alésien) ; le GEM L'Émeraude (Groupe d'entraide Mutuelle) ; la délégation de l'UNAFAM du Gard (Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques) ; les services de psychiatrie du Centre Hospitalier Alès-Cévennes et l'association Sauto Cabre ; l'association Voyages Culturels ; l'association EDIA (Ensemble Développons l'Inclusion de l'Autisme) ; le RAPEH (Relais Accompagnement Petite Enfance et Handicap) du CD30 ; la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicap) ; l'association HELP France (Handicap, Ecoute et Libre Parole) ; l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) ; l'association des parents et amis du CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce).

L'édition SISM 2020 était prévue du 16 au 29 mars. Comme chaque année cela tombe en même temps que le festival Itinérance sur Alès, le comité de pilotage SISM du bassin alésien prévoit donc des dates avant ou après ces 2 semaines. Ainsi contrairement à la plupart des évènements SISM en 2020 qui ont été annulés du fait de la crise sanitaire, la journée de projections-débats-forum prévu le 5 mars sur Alès a pu avoir lieu. Par contre, les projets de sensibilisation prévus en avril ont été annulés.

Réunions des comités de pilotages :

Date	Ordre du jour	Participants
17/10/19	Comité de pilotage du réseau santé mentale : Bilan SISM2019, perspectives SISM 2020	13 participants : GEM L'Émeraude ; UNAFAM ; services psychiatrie CHAC ; CABA ; MDPH ; mission RAPT MDPH ; Reseda
26/11/19	Comité de pilotage : reprise du bilan SISM 2019 et des perspectives SISM 2020 : Présentations de la thématique : <i>Santé mentale et discriminations</i> , partage des questions, constats, autres partenaires à inviter, projets envisagés.	7 participants : GEM L'Émeraude ; UNAFAM ; CABA ; MDPH ; MDPH ; Reseda

07/01/20	Comité de pilotage : projets d'actions : <ul style="list-style-type: none"> - Projections débats : choix des films - Sensibilisation : discrimination par rapport à la différence dans les classes (primaires, collèges, lycées) - Création d'outils supports à la discussion avec les jeunes par le GEM : conte et clip vidéo - Temps d'échanges et recueil de la parole des patients en psychiatrie 	13 participants : RAPEH PMI CD30 ; Association EDIA (Ensemble Développons l'Inclusion de l'Autisme) ; psychologue libérale ; Conseil citoyen Tamaris ; Association Voyages culturels ; GEM L'Emeraude ; UNAFAM ; CABA ; Reseda
03/02/20	Comité de pilotage : <ul style="list-style-type: none"> -Programme 5 mars Capitole -Animation des débats, fil rouge -Restitution de l'analyse du questionnaire UNAFAM - Témoignages - Stands des associations + Buffet + présentation du clip et du conte du GEM + lâcher de livre Voyages culturels - 28 avril, Rencontres-sensibilisations sur la discrimination -2 avril, Atelier d'écriture et slam HELP 	9 participants : infirmière-puéricultrice et EJE RAPEH PMI CD30 ; monitrice éducatrice, présidente association HELP France ; président et médiatrice culturelle Association Voyages culturels ; déléguée départementale et adhérent UNAFAM ; coordinatrice du réseau santé mentale association Reseda
25/02	Rencontre des psychologues animateurs : point sur les films, les attentes, et réflexions du comité de pilotage.	

La communication a été envoyée fin janvier au journal de l'agglo, pour les éditions de février et mars ainsi que les autres médias papier et radios (Midi Libre, RGO et Radio Interval qui a également rencontré l'UNAFAM).

Programme du 5 mars au Capitole :

➤ **La faim des fous de Franck Seuret. 14h – 16h15**

Documentaire dur et sombre qui traite de la discrimination dont ont été victimes les personnes internées en psychiatrie durant la 2^{ème} guerre mondiale, morts de faim par manque de soins et d'alimentation. Suivi d'un débat animé par des professionnels des services de psychiatrie du CHAC.

➤ **Forum des associations : 16h30 et 18h** autour d'un buffet.

Stands d'information tenus par l'UNAFAM, le GEM l'Emeraude, EDIA (présentation d'outils de sensibilisation à la discrimination et à l'inclusion), Help France, le CABA, l'UNAPEI, les Parents et Amis du CAMSP, Sauto Cabre.

Affichage de témoignages, de textes et d'oeuvres de patients (textes écrits dans les ateliers d'écriture et d'arts plastiques).

➤ **Pour Ernestine de Rodolphe Viemont. 18h30-20h30**

Témoignage du réalisateur sur sa vie de père, bipolaire et artiste. Suivi d'un débat animé par des professionnels des services de psychiatrie du CHAC ainsi que du compte-rendu de l'analyse du questionnaire sur les discriminations par l'UNAFAM et de témoignages de patients, de parents et de professionnels.

➤ **Un lâcher de livre** en lien avec la thématique a été fait par l'association Voyages culturels avant et après les projections.

Nombre de participants sur cette journée : 70 présents répartis sur l'après-midi dont 20 organisateurs/animateurs et une classe de 1^{ère} ASSP du lycée JBD (30 élèves + 2 enseignants d'histoire).

Autres actions envisagées dans le cadre des SISM 2020, annulées en raison de la crise sanitaire :

- **Rencontres-sensibilisations des publics jeunes par le GEM l'Émeraude, en allant au-devant d'eux** sur le thème de la **discrimination par rapport à la différence**. En vue de ces rencontres, un conte et un clip, supports de communication, ont été réalisés par le GEM :
 - 2 classes d'une école d'Anduze (CE2/CM1 et CM1/CM2) qui travaille déjà sur la question du handicap, le **28 avril après-midi**.
 - une classe 1^{ère} ASSP et du lycée JBD, la date était à préciser.
- **Atelier d'écriture et slam** organisé par l'association HELP France : **'Handicap et discrimination : paroles de parents'**, le **2 avril 2020 à 20h**.

6.1.2. SISM 2021 : Santé mentale et Respect des droits

En 2021, la thématique retenue est celle du respect des droits.

Par ailleurs, le comité national des SISM a décidé de déplacer les dates annuelles de cet événement en octobre à partir de cette année, autour de la Journée mondiale de la santé mentale qui a lieu le 10 octobre.

6.2. GROUPE DE TRAVAIL SANTE MENTALE ET TRAVAIL

Ce groupe de travail s'est constitué en 2017 pour travailler sur les pistes d'action qui avaient émergées durant les travaux menés dans le cadre de la SISM 2017 (sur le thème « Santé mentale et travail »).

Les objectifs du groupe de travail ont été définis par ses membres :

- Maintenir un lieu de rencontre et de réflexion entre acteurs de la santé mentale et du handicap et du travail pour : mieux se connaître, se repérer, travailler ensemble, en particulier favoriser le lien avec les structures de soin.
 - Identification de personnes ressources/structure afin de fluidifier les parcours et faciliter le travail partenarial.
 - Se mettre en cohérence sur les constats et besoins à faire remonter aux tutelles.
- Clarifier les procédures d'admission en ESAT, simplifier et uniformiser les dossiers d'admissions...
- Travailler sur la formation des moniteurs d'ateliers sur le handicap psychique
- Se rapprocher de la MDPH pour :
 - Travailler sur une cartographie des structures (spécificités, critères d'admission, activités)
 - Constituer et coordonner un réseau handicap et travail pour fluidifier la prise en charge et le parcours des personnes.
- Travailler avec les financeurs sur l'assouplissement des critères d'évaluation (objectifs de rendement/objectifs d'accompagnement) et aménagement du temps de travail en ESAT pour limiter les arrêts de travail ou hospitalisations (augmenter les temps partiels, entrées/sorties permanentes).

Du fait de la crise sanitaire, le groupe n'a pu se réunir que 2 fois en 2020, en février avant le 1^{er} confinement et en décembre en visio pour tenter de reprendre contact. Les projets et pistes de travail

ont donc été interrompues, les membres du groupe exprimant le besoin de se concentrer sur l'adaptation au contexte et la réalisation de leurs missions premières, en particulier le maintien du lien et l'accompagnement, le plus souvent à distance, des publics suivis par les structures, dans ce contexte exceptionnel.

Le réalisé en 2020 :

Date	Ordre du jour	Participants
04/02/20	Retour sur les tests du dossier unique d'admission en ESMS et pistes pour la poursuite du travail dans ce GT : → mise en place d'un groupe de travail autour des situations complexes (mieux connaître la loi et les dispositifs et chercher des pistes de solutions). → mieux se connaître les IMPro, IME. → mieux repérer les spécificités des ESAT (cf fiches MDPH). → formation / handicap psychique pour les moniteurs éducateurs → développer des actions de santé et de prévention en ESMS (demande de l'ARS)	13 présents : responsable équipe évaluation et référent équipe insertion MDPH Gard ; psychologue ESAT ELISA 30 ; chef de service ESAT La Cezarenque ; adhérent UNAFAM ; chef de service ESAT/FH/SAVS La Chartreuse de Valbonne ; monitrice coordinatrice ESAT OSARIS ; cadre supérieure de santé pôle psychiatrie CHAC ; cadre de santé UPSR Coulgoue ; responsable SMS et qualité, psychologue et stagiaire psychologue ESAT Les Gardons ; coordinatrice du réseau santé mentale Association Reseda.
17/03/20	Mise en place d'un groupe de travail autour des situations complexes (mieux connaître la loi et les dispositifs et chercher des pistes de solutions alternative aux mesures de suspension en attente de décision e la CDAPH).	ANNULE / Confinement COVID-19
08/12/20 VISIO	Repise du groupe de travail en VISIO depuis les confinements : impact de la crise sanitaire sur l'activité et les publics, point sur le dossier unique d'admission en ESMS, sur l'écriture en cours du PTSM...	4 présents : adhérent UNAFAM ; adjoint de direction ESAT Philadelphie DELORD -Chartreuse de Valbonne ; référent équipe insertion MDPH Gard ; coordinatrice du réseau santé mentale, Association Reseda. 6 excusés : chef de service ESAT La Cezarenque ; responsable équipe évaluation MDPH Gard ; monitrice coordinatrice ESAT OSARIS ; cadre supérieur de santé pôle psychiatrie CHAC ; cadre de santé UPSR Château de Coulorgues - Chartreuse de Valbonne ; psychologue ESAT Les Gardons.

Le groupe a convenu de reprogrammer une rencontre, si possible en présentiel, sur le premier trimestre 2021 sur une date définie avec l'ensemble du groupe par doodle fin janvier.

Rappel contexte - Historique

La population des jeunes en souffrance psychique constitue une population fragile et les difficultés particulières de la période charnière que représente l'adolescence ont été pointées par les 2 réseaux santé mentale comme une priorité nécessitant un rapprochement des acteurs et une coordination spécifique.

*C'est dans ce contexte que les acteurs locaux ont répondu en 2012 à la **sollicitation de l'ARS pour un projet de parcours santé mentale pour les adolescents.***

Ainsi cette expérimentation a été mise en place à la demande de l'Agence Régionale de Santé dans l'objectif de **réduire la durée des parcours des adolescents en situation de mal être** et de faciliter **un accès précoce à des soins spécifiques.**

Elle cible des jeunes de 10 à 25 ans en souffrance psychique et leurs parents.

Le réseau clinique du lien a participé très activement à la conception et à la structuration du dispositif expérimental en collaboration avec le réseau santé mentale adultes.

Le dispositif a été mis en place au 1er mars 2013.

L'objectif de ce dispositif est de montrer **qu'en intervenant le plus en amont possible des parcours de soins en santé mentale et en facilitant l'accès à des soins spécifiques**, on peut, selon les situations :

- éviter l'entrée dans un parcours long en santé mentale
- réduire la durée des parcours des adolescents en situation de mal-être, prévenir les ruptures et améliorer leur qualité de vie
- améliorer la qualité, la continuité et la cohérence des parcours pour les situations complexes et les pathologies psychiatriques avérées

Concrètement, le dispositif expérimental permet la prise en charge par des psychologues libéraux du territoire de jeunes de 10 à 25 ans en souffrance psychique.

Un **comité de pilotage** assure le suivi de l'expérimentation auquel participent **plusieurs membres du réseau clinique du lien** ainsi qu'aux grandes réunions cliniques qui ont lieu tous les 2 mois.

Les grandes réunions cliniques sont un temps **d'étude clinique** sur la base de 2 situations présentées par un médecin ou un psychologue du dispositif. Ce sont les cas les plus délicats ou complexes qui sont mis à l'ordre du jour. Un compte rendu est rédigé systématiquement et adressé à l'ensemble des participants.

L'année 2015 avait été marquée par l'incertitude de l'avenir du dispositif avec une fragilisation de l'équipe de coordination et l'équipe de santé publique mutualisée a renforcé de manière conséquente le soutien logistique et stratégique qu'elle apportait au dispositif.

Le dispositif, après 2 années de fonctionnement, **a finalement été clôturé en décembre 2015**, dans la mesure où la fusion des ARS n'a pas permis la reconduction du financement de la coordination et des actes dérogatoires. **Les inclusions ont été stoppées mi-juin 2015** dès l'annonce de l'arrêt afin de ne laisser aucun jeune patient sur une rupture de prise en charge.

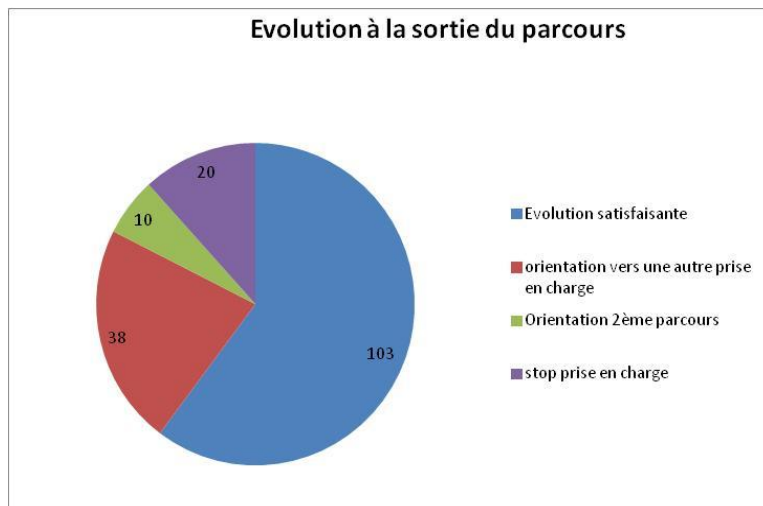
Néanmoins en 2016, 2 comités de pilotage ont eu lieu afin d'évoquer les perspectives de reprise du dispositif ainsi que 2 rencontres institutionnelles et **2 grandes réunions cliniques.**

Résultats de l'expérimentation

Les résultats pour les patients ont été réels

204 patients **en situation de souffrance psychologique** ont été orientés sur le dispositif. 161 ont été inclus, les autres n'ont pas donné suite ou ont été orientés immédiatement sur des prises en charges spécifiques adaptées.

Sur 161 patients **qui ont pu bénéficier d'une prise en charge précoce** dans le dispositif, on note que pour **122 patients - soit 75,7%** - la prise en charge se termine avec **une évolution satisfaisante. Ils ont pu rétablir des liens constructifs avec leur entourage (parents, école, amis...) et éviter une aggravation de leur situation.** Les durées de prise en charge dans le cadre du dispositif sont courtes : elles varient de 3 mois à 1 an selon le protocole prescrit et selon le rythme plus ou moins soutenu des consultations. Pour les patients qui ont été orientés vers une prise en charge spécifique, adaptée à leurs besoins, le bénéfice est aussi réel : **l'orientation réalisée dans le cadre du dispositif est rapide, accompagnée, qu'elle ait lieu au moment de la prise en charge ou en cours de parcours.**



Le dispositif répondait bien aux objectifs fixés : repérage précoce (moyenne d'âge de 12 à 14 ans), **accès** à des soins spécifiques de façon **rapide** avec des **circuits courts** et **prévention de l'aggravation** de difficultés psychologiques.

Enfin, chaque fois que cela a été nécessaire et possible, le dispositif a permis de mettre en place un soutien à la parentalité ou une guidance parentale bénéfique pour les patients. Il répondait donc aussi aux **objectifs de facilitation et d'amélioration de la prise en charge des parents** des enfants en souffrance psychique.

Compte tenu des résultats très positifs pour les patients pris en charge, le dispositif pourrait être reconduit dans le cadre d'un co-financement avec l'ARS et la Caisse Primaire d'Assurance Maladies.

Dans l'attente de cette éventualité, d'autres expérimentations ont vu le jour en France et sur le territoire, en particulier le dispositif AVENIR sur Bagnols sur Cèze, porté également par le Maison des Adolescents du Gard.

7/ LE TRAVAIL INTER-RESEAUX

Le réseau Santé Mentale **travaille de façon étroite avec les différents réseaux du territoire sur les questions en lien avec la santé mentale**, selon les publics et les thématiques concernés. Ce travail inter réseaux, permet de travailler sur la transversalité des axes d'intervention du CLS et de faire des ponts entre les projets initiés ou portés par des réseaux différents, de **rapprocher les acteurs au sein de dynamiques proches ou communes**.

7.1. RESEAU ADDICTOLOGIE

7.1.1. Coordination des actions de prévention au SAJE – Association La Clède

Le groupe de travail Ce projet **de coordination des actions de prévention du SAJE** a été initié en 2017 par la directrice-adjointe de La Clède. En effet, au regard des besoins repérés auprès de ses publics, des actions engagées depuis plusieurs années dans le domaine de la santé sur ses services et du travail partenarial existant, La Clède souhaite développer l'axe santé transversalement sur ses services et accompagner les personnes de façon globale.

Le SAJE accueille des personnes en situation de grande précarité et vulnérabilité. Le constat est fait que les problèmes de santé ne sont pas prioritairement abordés et que les professionnels du SAJE ne se sentent pas forcément légitimes sur ce terrain.

Des interventions de prévention/sensibilisation (dépistage, vaccination, réduction des risques) y ont régulièrement lieu sur des temps d'accueil, en collectif (avec des intervenants : CEGIDD, AIDES, le CLAT, le centre de vaccination, SOS hépatite, APSA30 : Blannaves - Logos, EMPP), et parfois en individuel avec des professionnels connus par le public et qui interviennent de façon régulière (infirmières, médecins). Les intervenants sont bien repérés par les personnes et les actions fonctionnent bien.

Un groupe de travail « Coordination des actions de prévention au SAJE » a donc été mis en place en 2018 rassemblant l'ensemble de l'équipe du SAJE et des acteurs de prévention intervenant au SAJE.

Objectifs et pistes de travail :

Objectif Général

Favoriser l'accès aux droits et aux soins du public du SAJE en allant vers une approche transversale de la santé à travers l'amélioration de la coordination et l'articulation des actions de prévention de/en santé au SAJE.

Objectifs spécifiques

- Encourager l'expression des accueillis et des équipes et initier un intérêt autour des questions de santé. Travailler sur le repérage des besoins directement auprès des personnes accueillies. Echanges autour des représentations de la santé (qu'est-ce qui fait santé ? qu'est-ce qui fait problème de santé ? de quoi j'ai besoin pour prendre en compte ma santé ?)
- Favoriser l'interconnaissance entre partenaires de santé, préciser leurs modalités d'intervention au SAJE. **Accompagner une réflexion partagée entre l'équipe et les intervenants**, leur permettre de se repérer, d'échanger sur leurs expériences d'interventions auprès d'un public 'bas seuil', sur leurs diagnostics des besoins, leurs représentations de ce qui fait santé et bien-être, afin de penser ensemble les bases d'une approche coordonnée. Repérer les besoins en santé des accueillis.

- **Articuler les actions avec les politiques publiques dans le cadre du CLS**, participer à l'actualisation du diagnostic local et alimenter le contrat local de santé sur la base de l'expertise des acteurs **une production de connaissances et d'analyse** (intervenants et public accueilli).

Ce groupe est accompagné par la coordinatrice des réseaux Addictologie et Santé Mentale, les professionnels spécialisés sur ces questions intervenant de longue date au SAJE. La coordinatrice du réseau Santé Vie Sociale prend part également au suivi de ce groupe, en particulier quant à l'aspect Accès à la Santé à la Préventions et aux Soins et la réduction des Inégalités Sociales et Territoriales de Santé, le travail d'aller-vers les publics bas seuil en collectif.

Les réunions du groupe de travail en 2020 :

2 réunions du groupe de travail ont pu se dérouler en présentiel en janvier et octobre 2020. Le point a pu être fait sur les modalités d'accueil en contexte COVID au SAJE et les modalités d'intervention des partenaires qui ont dû annuler puis adapter leurs interventions au contexte sanitaire.

Une réunion partenariale a également eu lieu en juin 2020, entre la directrice adjointe et le médecin de La Clède et la coordinatrice des réseaux santé mentale et addictologie. En effet, la **dimension Santé Mentale** a été repérée au sein des services de La Clède comme importante à travailler et de manière plus précise avec l'équipe de l'EMPP/CMP. Une première date de ce groupe de travail a été programmée en septembre 2020. Ce constat a amené à proposer une rencontre rassemblant les équipes EMPP/CMP du CHAC et les directions ACT, LHSS, SAJE et CHRS de La Clède, en septembre 2020 puis à la création d'un groupe de travail « Précarité & Santé mentale », avec une 2^{ème} date de rencontre en décembre 2020.

Date	Structures présentes	ODJ/objectifs
23/01	18 personnes issues de 8 structures (La Clède/le SAJE ; l'EMPP/CMP, le CeGIDD et la PASS du CHAC ; AIDES Nîmes-Alès ; le CDV-CES de Filiéris ; le CLAT du CHU Caremeau et Reseda (et le STI du CD30 excusé).	-Reprise des échanges autour de l'analyse du questionnaire santé passé auprès des accueillis. Focus autour des questions de violence, sexualité et contraception pistes de travail avec le CeGIDD. - Développement du partenariat avec la PASS
18/06	ANNULE en raison des mesures COVID	
23/06	3 personnes : La Clède, le CeGIDD, Reseda	Réunion partenariale et de concertation autour de l'articulation du travail sur les questions de santé mentale, en particulier avec l'EMPP, prémices d'un nouveau groupe de travail : « Précarité et santé mentale »
01/10	18 personnes issues de 10 structures (La Clède/le SAJE ; l'EMPP/CMP, le CeGIDD et la PASS du CHAC ; AIDES Nîmes-Alès ; CSAPA LOGOS/APSA30 ; le pôle prévention/CDV de Filiéris ; le CLAT du CHU Caremeau, la DGAS du CD30 et Reseda (et le STI du CD30 excusé).	- Point sur les reprises d'interventions au SAJE : modalités d'accueil adaptées en contexte COVID - Retour de l'analyse du questionnaire aux accueillis et points à travailler : addictions, sexualité et vie affective, violences

Projets et perspectives 2021 :

La prochaine rencontre de ce groupe est posée pour le **4 février 2021** dans les locaux de la Maison du projet en face de Reseda (salle pouvant accueillir jusqu'à 22 personnes selon les normes sanitaires en vigueur) autour de l'ordre du jour suivant :

- Point sur les modalités d'intervention en contexte COVID :
 - au SAJE
 - des intervenants

- Pistes d'actions sur les questions d'addictions, de sexualité et vie affective, de violences.
La médiatrice en santé de Cèze Cévennes sera présente à cette réunion de coordination du SAJE de début d'année 2021, afin de pouvoir se présenter et rencontrer les professionnels.

7.1.2. Groupe de travail Précarité et santé mentale

Ce groupe de travail a été initié en septembre 2020 dans la continuité du groupe 'Coordination des actions de prévention au SAJE', afin de pouvoir travailler plus précisément sur une question posée dans le 1^{er} groupe mais qui nécessitait un espace dédié : *Comment faciliter/améliorer l'articulation des missions et le travail ensemble entre l'EMPP et les services de La Clède dans l'accompagnement des publics accueillis ?*

Ce travail est également accompagné par les coordinatrices des réseaux Addictologie, Santé Mentale et Santé Vie Sociale.

2 rencontres ont pu être organisées en 2020 :

- **le 22 septembre en présence de 13 professionnels, 5 de La Clède** (pôle Accueil et Santé, ACT, LHSS, pôle Hébergement/Logement CHRS), **7 des services CMP et EMPP de la psychiatrie du CHAC** (psychiatre chef de pôle, cadre de pôle, cadre du CMP, coordinateur EMPP, infirmiers psychiatriques et psychologue) et **la coordinatrice des réseaux Santé Mentale** de l'association Reseda. Cette rencontre a été l'occasion de :
 - Présenter les missions respectives et leurs évolutions
 - Echanger sur les constats croisés notamment concernant les permanences en lieux d'hébergement et l'accès aux soins en contexte d'hébergement
 - Faire des propositions d'action pour l'amélioration du travail partenarial.

- **le 12 décembre, en présence de 13 professionnels, 5 de La Clède** (pôle Accueil et Santé, ACT, LHSS, pôle Hébergement/Logement CHRS), **6 des services CMP et EMPP de la psychiatrie du CHAC** (psychiatre chef de pôle, cadre de pôle, cadre du CMP, coordinateur EMPP, infirmiers psychiatriques et psychologue) et les **2 coordinatrices des réseaux Santé Mentale et Santé Vie Sociale** de l'association Reseda.

Lors de cette deuxième rencontre les échanges ont porté sur :

- Travail sur l'organisation de permanences et de réunions d'équipes avec l'EMPP dans les services de La Clède.
- Poursuite du partage sur les projets, notamment l'expérimentation du dispositif "Le logement d'abord" porté par La Clède, plateforme de travailleurs sociaux qui interviennent à différents niveaux pour le logement et l'accompagnement global des personnes, inspirée du dispositif national « Un chez soi d'abord ».

Projets et perspectives 2021 :

La prochaine réunion de ce groupe est prévue le **18 mars 2021** autour notamment du partage d'expériences sur le dispositif Un Chez Soi d'Abord (ou Housing First), soutien aux pratiques professionnelles par les acteurs des projets en France (Marseille, Montpellier).

7.2. ATELIER SANTE VILLE

7.2.1. Projet Médiation en santé, sur le Nord du territoire

Mise en contexte

Dans le cadre du Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) 2019-2022, l'ARS Occitanie a lancé en 2019 un appel à projet « médiation en santé ». Cet appel à projet vise à soutenir, par le biais de la médiation en santé, le repérage, l'accompagnement vers les soins et la prévention auprès des publics en situation de précarité, notamment sur des territoires choisis au regard d'indicateurs de précarité (quartiers prioritaires par exemple).

Cet appel à projet correspondant à des besoins repérés dans plusieurs parties du territoire (centre-ville et faubourgs d'Alès, Communauté de Communes De Cèze Cévennes) dans lesquels les professionnels rencontrent des publics très éloignés des soins et de la prévention, plusieurs acteurs du territoire (associations, collectivités) y ont vu un levier pour mieux repérer et accompagner ces personnes.

Les coordinatrices(teurs) du Réseau Santé Vie Sociale et de l'Atelier Santé Ville, en lien avec l'équipe mutualisée, ont soutenu la concertation des acteurs dans deux parties du territoire (Alès et De Cèze Cévennes). Ces réunions de concertation ont donné lieu au dépôt de deux projets élaborés collectivement par les acteurs de ces secteurs, en réponses aux besoins spécifiques repérés. Les projets ont été déposés pour le collectif par deux porteurs de projets (Reseda pour le secteur de De Cèze Cévennes et La Clède pour le secteur d'Alès).

Mise en œuvre du projet

Le projet de médiation santé du Secteur de de Cèze Cévennes a été financé en 2020, avec une mise en œuvre effective entre octobre 2020 et octobre 2021, en raison des délais imposés par la crise sanitaire.

Entre juillet 2019 et octobre 2020, l'équipe mutualisée de santé publique (Coordinations ASV, RSVS et CLS) a soutenu la mise en œuvre de ce projet à travers l'animation du Comité Technique* qui a été le moteur de cette dynamique partenariale. C'est au sein du Comité Technique qu'ont été mis en œuvre la conception du projet, la rédaction de la réponse à l'Appel à Projet du PRAPS, le calendrier, le recrutement, puis le suivi de l'action. En l'absence de structure locale en capacité de porter le projet de médiation, puisque la future Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du territoire, reconnue légitime par tous pour porter le poste, n'était pas labellisée au moment du dépôt de l'Appel à Projet, l'association Reseda a été sollicitée pour porter le projet et déposer en son nom pour le collectif Médiation santé de Cèze Cévennes. Il a été convenu que si le portage était réalisé par Reseda, pour permettre au projet de voir le jour, ce serait dans la perspective de transférer le portage à la CPTS lorsque ce serait possible, et que le projet serait mis en œuvre, piloté et suivi par le Comité Technique, avec le soutien de l'équipe mutualisée de santé publique pour la coordination du Comité technique et le suivi de l'action.

C'est dans ce cadre qu'une médiatrice en santé (0,8 ETP) a été recrutée en septembre 2020 et a débuté sa mission. Le Comité Technique assure un suivi hebdomadaire de l'action et la structuration du cadre des missions de la médiatrice (critère inclusion, territoire, outils de suivis et de bilan, outils de communication). Membre de l'équipe de Reseda, elle réalise sa mission sur le secteur Bessèges/St Ambroix, Molière Sur Cèze, hébergée par convention dans les locaux du Centre de Santé de St Ambroix, et en lien étroit avec les membres du Comité Technique et leurs équipes sur le territoire.

***Composition du Comité Technique Médiation Santé :**

Directrice Reseda, coordinatrice CLS Pays Cévennes et intérim coordination RSVS ; Coordinateur Atelier Santé Ville ; Chef du Service Social territorial CMS Bessèges/St Ambroix ; Coordinatrice MSP Bessèges ; Médecin Directeur Médical Offre en Santé Filières Sud et Président association CPTS Entre Cèze et Gardon en Cévennes (ECEGEC) ; Conseillère insertion et animatrice socio-professionnelle, Relais emplois de Cèze Cévennes ; Coordinatrice Enfance Jeunesse, Communauté de Communes De Cèze Cévennes.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Favoriser l'accès à la prévention, aux droits et aux soins du public en situation de précarité et de vulnérabilité
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé

Objectifs spécifiques :

- Accompagner les habitants de la vallée de la Cèze pour un accès autonome aux soins et à la prévention :
 - ➔ *Aller à leur rencontre sur leur lieu de vie*
 - ➔ *Créer un lien de confiance*
 - ➔ *Identifier les besoins et orienter/accompagner vers les dispositifs existants*
- Mobiliser les acteurs de santé et ceux du secteur médico-social, favoriser leur mise en réseau, contribuer à une meilleure connaissance des publics pour améliorer leur accueil et leur suivi au sein des structures, en s'appuyant notamment sur le réseau existant et déjà sensibilisé tel que les associations de professionnels de santé, les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles ainsi que la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (en cours de création), les CMS et leurs divers services sur le territoire :
 - ➔ *Aller à la rencontre des acteurs de santé du territoire*
 - ➔ *Sensibiliser et informer sur les besoins spécifiques du public cible*
 - ➔ *Mettre en place des actions de prévention et d'éducation à la santé co-animées avec des partenaires*

En 2020

Les temps dédiés de travail de la médiatrice en santé avec les membres de l'équipe de santé publique mutualisée de l'association Reseda se sont mis en place plus particulièrement au fil des nécessités de sa prise de poste juste avant la seconde période de confinement. De par la construction du projet les postes des coordinations ASV et RSVS sont plus particulièrement dans une articulation liée avec celle de la médiation en santé, mais la coordination avec les réseaux addictologie et santé mentale est également importante au regard des problématiques récurrentes repérées et/ou accompagnées par la médiatrice.

(Cf. Bilan Médiation en santé, disponible auprès de Reseda).

7.2.2. Soutien au GEM l’Emeraude pour l’organisation de la Journée mondiale de la santé mentale

Le Groupe d’Entraide Mutuelle l’Emeraude s’investi chaque année, avec l’UNAFAM, dans l’organisation d’évènements lors des journées mondiale de la santé mentale les 10 et 11 octobre.

Ces actions ont été soutenue par le volet santé de la Politique de la ville sous la thématique « Mieux se comprendre pour mieux vivre ensemble »

Objectifs :

- Favoriser l’accès aux malades à des activités et à la citoyenneté à travers l’engagement associatif favorisant le lien social dans un esprit de co-construction et d’entraide.
- Informer et échanger autour de la maladie mentale afin de partager autour des représentations de la population à l’encontre des personnes souffrant de pathologies psychiatriques, lever les idées reçues et encourager le vivre ensemble.

Moyens :

Organisation de moments de rencontres auprès des partenaires du territoire et du grand public, notamment au cœur des quartiers de la politique de la ville pour informer, échanger, rassurer et modifier les représentations de la population à l’encontre des personnes souffrant de pathologies psychiatriques.

En amont le Groupe d’Entraide Mutuelle (GEM) met en œuvre des ateliers d’expression et de création auxquels peut participer l’ensemble de ses adhérents, notamment pour construire des outils de communication et de sensibilisation sur les souffrances psychosociales.

En 2020 :

Le contexte sanitaire de cette année a considérablement réduit les projets engagés au GEM et notamment pour ces journées, néanmoins le GEM a poursuivi autant que possible les activités qui pouvaient l’être dans le respect des consignes sanitaires notamment en continuant à travailler sur 2 outils de sensibilisation à la maladie psychique :

- La réalisation d’un clip « **Un souffle à l’horizon** » visible sur Youtube, à destination des publics adultes et jeunes.
- La création d’un conte « **Pas beau, pas belle** » avec le support de planches de dessins, à destination plutôt de publics enfants.

Le but est de parler de la maladie psychique et des préjugés qui y sont associés pour les faire évoluer.

Parmi soixantaine d’adhérents du GEM, plus de la moitié a participé aux ateliers proposés en 2020 dont une vingtaine avec assiduité.

Ces créations et les étapes de leur fabrication ont été présentées **lors de la journée SISM le 5 mars**, (elles n’étaient alors pas encore finalisées), et le **9 octobre 2020 lors de la journée Portes Ouvertes du GEM à l’occasion de la Journée Mondiale de la santé mentale**.

Mise en contexte

Pour donner suite au bilan de l'action sur la parentalité « Pas si simple d'être parent » qui avait été mise en place en 2018, il est ressorti que les parents avaient du mal à dire non à leur enfant, les personnes manquaient de confiance en elles, et souhaitaient pouvoir échanger sur les pratiques parentales. De plus, ces personnes exprimaient une tendance à s'oublier au profit des autres, aussi bien le mari que les enfants.

Aujourd'hui, ce travail est intitulé : « **Un moment pour moi...** ». Il regroupe les professionnelles du CCAS de la Ville d'Alès, une bénévole d'EPISOL, une esthéticienne, une psychologue, une diététicienne et une sophrologue. Le Réseau Santé Vie Sociale a porté l'expérimentation, et en parallèle l'Atelier Santé Ville a accompagné la structure pour une demande de financement dans le cadre de la politique de la ville et du réseau des épiceries solidaires et dans ce cadre.

Objectifs :

- Ouvrir un espace de parole pour les bénéficiaires de l'épicerie autour de « l'estime et l'image de soi » dans toutes ses dimensions afin que les personnes aient un moment pour « elles ».
- Aider la personne se restituer dans son contexte de vie, dans sa situation personnelle globale, l'amener à une meilleure connaissance d'elle-même et donc à mieux s'estimer, apprendre à parler d'elle dans des termes positifs, lui permettre de mieux communiquer avec autrui et de s'affirmer.

Moyens et déroulement du projet :

Travail avec les bénéficiaires de l'épicerie solidaire repérés par les travailleurs sociaux lors de leurs entretiens individuels.

Organisation d'ateliers animés par une psychologue, une sophrologue, une esthéticienne et une diététicienne.

En 2020 :

En 2020 l'action a été accompagnée par l'Atelier Santé Ville (Cf. Bilan ASV) en particulier en méthodologie de projet.

Une réunion de concertation a eu lieu le 21 octobre avec la coordinatrice RSVS à l'Espace Ressource Insertion du CCAS d'Alès, afin de définir les suites du projet pour 2020 et sa nécessaire adaptation en contexte COVID-19.

Des ateliers collectifs ont été reprogrammés mais ont finalement dû être annulés.

RESEDA a par ailleurs été sollicitée pour un déploiement de projets similaires sur les territoires d'autres CCAS. Les perspectives sont d'envisager une programmation en 2021 selon le contexte avec un projet revu en amont.

7.3. RESEAU SANTE VIE SOCIALE

7.3.1. Violences conjugales et intrafamiliales

Mise en contexte

Depuis 2005 des acteurs de santé du Pays Cévennes (élus, professionnels, bénévoles) se sont regroupés autour des problématiques des violences conjugales et des enfants exposés à ces violences, à travers des groupes de travail structurant une **dynamique partenariale** solide sur le territoire, qui s'inscrit dans un décloisonnement des secteurs (libéral, hospitalier, associatif, institutionnel) et des champs (sanitaire, social, médico-social, justice, forces de l'ordre...) et rassemble de nombreux acteurs locaux : L'association La Clède, le CIDFF 30, l'association La Gerbe (Ferme Claris), les centres sociaux, le Conseil Départemental (PMI, ASE, SST), la CAF, la PJJ, la justice, la gendarmerie, les médecins et infirmiers libéraux, l'hôpital (Pôle des urgences, maternité et pédiatrie) etc...

Cette **dynamique partenariale**, accompagnée et animée par le Réseau Santé Vie Sociale, œuvre à **l'élaboration d'outils** (repérage...), à la mise en place de sessions de sensibilisation/formation à destination des professionnels (médecins, internes, sages-femmes, travailleurs sociaux...), et accompagne le développement d'une culture commune et l'interconnaissance des acteurs en faveur d'une meilleure articulation des dispositifs, et d'une meilleure lisibilité du « parcours » des victimes de violences conjugales sur le bassin alésien.

L'évaluation de cette dynamique partenariale, financée par la fondation de France en 2016, a permis de dégager plusieurs perspectives, qui constituent les **axes de travail prioritaires** pour les années à venir :

1. La **poursuite des actions de sensibilisation et de soutien aux pratiques professionnelles**
2. La **définition d'un parcours pour les personnes prises dans des contextes de violences intrafamiliales**
3. Le soutien au **développement du travail en direction des auteurs de violences**, dans l'optique d'une approche systémique des violences conjugales.

En 2020

➤ **Concertation stratégique : le « Groupe Référent » : comité d'animation territoriale**

Pour soutenir la mise en œuvre de ces axes un « **groupe référent** » * de cette démarche s'est constitué, composé de professionnels du réseau engagé de longue date dans la dynamique et souhaitant s'engager plus particulièrement dans l'animation des actions de sensibilisation et dans la définition stratégique et la mise en œuvre d'un parcours de prise en charge pour les personnes victimes de violences conjugales. Ce groupe est **animé par la coordinatrice RSVS**.

***Composition** : Président et directeur adjoint - La Ferme Claris ; Sage-femme PMI à la retraite ; Chef de Service SST St Christol-CD30 ; Conseillère conjugale et familiale-CD30 ; Agent de développement-La Clède, Chef de Service Hébergement-La Clède, Educateur, Travailleur social Accueil de jour des victimes de violences conjugales, La Clède ; IDEL Présidente Association Reseda ; médecin Chef Urgences, responsable service social et directrice adjointe Centre Hospitalier Alès Cévennes; Vice-Procureur – Tribunal Judiciaire d'Alès, Responsable des Plateformes Alès – La Grand Combe et de la MECS Clarence.

Objectifs :

- Soutien pratiques professionnelles
- Elaboration de parcours de prise en charge : victimes (dont les enfants), auteurs
- Pilotage projet réseau opérationnel VIF Cévennes autour des violences conjugales et intrafamiliales- Animation dynamique partenariale autour des violences conjugales et intrafamiliales.

➤ **Concertation Technique : Espace de concertation technique VIF Cévennes**

Les équipes des CMS du territoire de St Christol-lez-Ales (St Christol-lez-Alès, La Grand' Combe, St Julien-les-Rosiers) sont à l'initiative d'un **groupe de travail** pour **relancer la concertation partenariale** autour du **projet de constitution d'un réseau territorial opérationnel violences conjugales**. **L'objectif étant d'améliorer le parcours des victimes** par une meilleure articulation des dispositifs dans le cadre de prises en charge coordonnées et partenariales des situations de violences conjugales sur le Pays Cévennes. Ce groupe **est co-animé par la coordinatrice RSVS et la chef de service SST des CMS de St Christol**.

La **première étape** de ce processus est la mise en place (construction en 2019 et démarrage pour janvier 2020) d'un **espace de concertation régulier** sous la forme d'une **instance technique d'analyse de situations**, d'interconnaissance et de travail autour de l'amélioration des parcours. Cette instance rassemble les partenaires amenés à repérer et/ou accompagner des personnes prises dans des contextes de violences conjugales sur le territoire du Pays Cévennes (cf. Focus ci-après).

Objectifs :

- Analyse de situations et échanges de pratiques
- Interconnaissance et partage d'informations
- Travail sur les parcours coordonnés : repérage des points de criticité et propositions d'amélioration/organisation.

➤ **Concertation institutionnelle :**

Dans le cadre de son rôle d'animation/soutien de la dynamique partenariale sur les violences conjugales et intrafamiliales depuis 2005, la coordinatrice du RSVS organise et/ou participe aux instances de concertations institutionnelles locales et départementales pour la représenter : Les **Grenelles contre les violences intraconjugales sur la thématique de la coordination des acteurs** à Alès, Le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) d'Alès, soutien à la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité en facilitant ses liens avec les acteurs locaux, et en facilitant la conception et la mise en œuvre des projets qu'elle anime (formation des professionnel, concertation départementale). En 2020 une rencontre a eu lieu en présentiel et ensuite *les modalités d'échanges ont été adaptées en distanciel (2 RDV téléphonique et des échanges de mail)*.

Cf bilan du réseau SVS 2020 disponible à Reseda.

7.3.2. Rencontres professionnels usagers de la santé

Contexte- Historique

Les rencontres entre professionnels et usagers de la santé constituent un des outils de la santé communautaire sur le bassin alésien.

La santé communautaire constitue une des stratégies de la promotion de la santé et, si ce type d'approche de la santé est peu développé en France, dans les milieux de la santé publique, il est admis que les projets qui émanent d'acteurs sociaux, entrepris et contrôlés par eux, donnent des meilleurs résultats que les projets élaborés et planifiés par des experts.

Le Réseau Santé Vie Sociale a été l'initiateur, en 2001, de **rencontres entre des professionnels des secteurs sanitaires et sociaux et des citoyens usagers de la santé** adhérents d'associations de quartier, de centres sociaux, etc...

Depuis 2002, ces rencontres s'organisent régulièrement grâce aux compétences des professionnels des différents réseaux de santé, en fonction des thèmes demandés par les membres des associations de proximité, de quartier ou d'insertion.

De manière globale, ces rencontres **permettent aux usagers** qui y participent **d'agir sur leurs ressources individuelles** : amélioration de l'estime de soi, de la confiance en soi, de leur autonomie et prise d'initiative, de leurs capacités de communication, du développement du lien social et de leur place dans la cité. Les usagers sont plus en confiance et connaissent mieux les ressources locales.
 Pour les professionnels, elles leur permettent de mieux adapter leur posture professionnelle, d'agir en complémentarité avec un partenariat qui permet plus de co-construction et de co-décision.

Pour ces rencontres entre professionnels et usagers de la santé, les rôles se répartissent comme suit :

- Les animateurs des associations/structures d'accueil **recueillent les besoins** de leur public, les **mobilisent autour du sujet** qui le préoccupe et ils organisent la rencontre dans les locaux de l'association. Les structures sollicitent souvent un **accompagnement également pour le recueil des besoins de la population en termes de santé (le plus souvent à l'aide de 2 outils : le photolangage et l'entretien collectif)**.
- En fonction des préoccupations recueillies auprès des usagers de la santé, la coordinatrice s'attache à **mobiliser le professionnel adapté à la thématique** retenue et à organiser la rencontre avec ce professionnel.

Les échanges entre les usagers de la santé et les professionnels visent à **répondre aux interrogations du public** présent en créant un climat de confiance, propice aux échanges entre habitants et professionnels : les débats amènent, entre autres, une prise de conscience collective de certains facteurs (logement, environnement, etc...) déterminants voire structurants de l'état de santé de la population.

De plus, ils visent à **repérer les problématiques et les points positifs** autour de 3 axes :

- L'accès aux soins
 - Les relations avec le dispositif de soins et les professionnels de santé
 - Les connaissances et les comportements en matière de prévention en santé.
- Le professionnel qui intervient est un **professionnel spécialisé sur le thème de la rencontre** et qui a une activité de prise en charge individuelle (secteur public, privé ou libéral) : médecins généralistes, médecins spécialistes, diététiciens, psychologues, médecin de santé publique, éducateurs spécialisés, CESF, IDE, dentistes.

Il a pour consigne **de sortir du « cours magistral » et de privilégier le dialogue : écouter des usagers, s'appuyer sur leurs compétences** et ajuster leurs connaissances le cas échéant.

Au-delà de la réponse à une demande sur un sujet par une association, ces rencontres sont devenues un outil de la démocratie sanitaire et de santé communautaire et permettent aux usagers de s'impliquer dans les projets aux côtés des professionnels et ce en tant qu'acteur de santé capable d'influer sur l'organisation des projets de santé sur le territoire.

Rencontres en lien avec la santé mentale en 2020 :

Dates	Thèmes	Intervenants	Nb Prof	Nb Usagers
ASPI, AIA Cantarelle				
21/10	Réunion de coordination des différents cycles de rencontres pro-usagers organisés au sein de l'ASPI (One Shot, confiance en soi, alimentation et Ateliers nouveaux COVID-19 Sensibilisation Gestes Barrières, Projet « Autour du Jardin ou Jardin Thérapeutique »)		4	-
CCAS Ville d'Alès				
06/03	Réunion de bilan de l'action et Réunion de préparation du cycle des ateliers 2020 Action « Prendre Soins de Soi Autrement »		7	-
27/03 Annulé	Réunion de présentation de l'action Prendre Soins de Soi Autrement en 2 temps		X	X
03/04	Prendre Soins de Soi Autrement	Sophrologue libérale	X	

Annulé				X
10/04 Annulé	Prendre Soins de Soi Autrement	Psychologue libérale	X	X
24/04 Annulé	Réunion de bilan de l'action en 2 temps : avec les participants et avec les professionnels du CCAS en présence de la psychologue libérale, de la sophrologue, de la coordination RSVS et de la CEFI CD 30 afin d'évaluer la pertinence de l'action		X	X
09/10	Réunion de présentation de l'action Prendre Soins de Soi Autrement en 2 temps		4	2
06/11 Annulé	Prendre Soins de Soi Autrement	Sophrologue libérale	X	X
13/11 Annulé	Prendre Soins de Soi Autrement	Psychologue libérale	X	X
27/11 Annulé	Réunion de bilan de l'action en 2 temps : avec les participants et avec les professionnels du CCAS en présence de la psychologue libérale, de la sophrologue, de la coordination RSVS et de la CEFI CD 30 afin d'évaluer la pertinence de l'action		X	X
EPISOL - CCAS				
07/01	Un moment pour moi	Sophrologue libérale – Explication de la sophrologie et des bienfaits sur le corps / la relaxation	1	7
14/01	Un moment pour moi	Sophrologue libérale - Les émotions/ Exercices de respirations/ cohérence cardiaque	1	7
25/01	Un moment pour moi	Esthéticienne Sociale libérale – Morphologie du corps	1	7
29/01	Un moment pour moi	Esthéticienne Sociale libérale – Les Accessoires	1	7
05/02	Un moment pour moi	Esthéticienne Sociale libérale – Sortie Friperie	1	7
26/02	Réunion de Bilan de l'action Un moment pour moi auprès d'un groupe de femmes de Bénéficiaires du RSA		10	-
21/07	Un moment pour moi	Sophrologue libérale – Comment utiliser les techniques apprises dans la vie de tous les jours ?	1	7
21/10	Réunion de bilan et adaptation au contexte de crise sanitaire : temps d'échange des professionnels après avis de l'accord de subvention du projet par la Politique de la Ville, préparation du cycle des ateliers 2020, concertation dans l'attente des décisions dans le cadre du contexte sanitaire conduisant à l'annulation de l'ensemble des actions collectives		9	-
TOTAL	11 rencontres professionnels-usagers 5 réunions préparation/bilan			

7.3.3. Exil Santé et Soins

L'espace de concertation sur la santé des personnes exilées, initié par le CADA (Association La Clède) et accompagné par le Réseau santé vie sociale, est organisé autour de **deux volets** :

La mise en place de consultations psychologiques pour les personnes en situation d'exil :

Dispositif C.A.P.E. Consultations, Accueil, Psy, Exil.

➤ Constitution de **l'équipe** de bénévoles du dispositif CAPE :

- 3 psychologues consultantes
- 1 psychiatre consultante et coordinatrice

- 1 médecin généraliste
- 1 interprète, médecin pneumologue syrienne, bénévole à Amnesty International

➤ **Fonctionnement :**

- Les consultations sont gratuites
- L'orientation de personnes doit être réalisée par des professionnels et bénévoles ressources du territoire, via la coordinatrice du dispositif
- Chaque situation sera discutée par l'équipe de soignants et prise en charge ou réorientée vers le réseau de partenaires (psychiatrie, collectifs, associations etc.) en fonction de la pertinence de l'orientation, de la langue parlée et de la disponibilité des consultants etc.
- Un répertoire des personnes ressource en construction comme un outil pour l'équipe du dispositif CAPE.

➤ **Appui de la coordinatrice RSVS : réservation de salle, soutien à la structuration et à la réalisation des outils, lien avec les partenaires**

Le groupe de travail Exil, Santé et Soins :

L'amélioration du parcours de soin des personnes en situation d'exil, vers une meilleure prise en charge.

➤ **Composition :** 45 personnes (élus, professionnels, bénévoles) issus de 17 structures (institutions, établissement de santé et associations)

➤ **Co-Animation par la coordinatrice RSVS et le Codes 30**

Objectifs :

- Améliorer l'accès à la santé à la prévention et aux soins des personnes en situations d'exil
- Soutenir les pratiques des professionnels qui accompagnent ces publics
- Soutenir les bénévoles qui accompagnent ces publics
- Animer une concertation territoriale et développer une culture commune entre les différents acteurs qui interviennent autour du parcours de santé des personnes en situation d'exil (professionnels, bénévoles, élus).

Axes de travail 2020 :

- **Projets de soutien aux pratiques professionnelles :**
- **Projet de soutien aux familles accueillantes :** mise en place groupes de parole/échange de pratiques.
- " **Collaboration avec la plateforme IRIS 2 (Codes 30)** jusqu'en décembre 2020.

En 2020

Type d'action	Date	Participants	Contenu
Consultations psycho-logiques pour les personnes en situation d'exil	17/02	2 participants	Réunion coordination avec l'équipe des psychologues représentée et la coordination direction de RESEDA, accompagnement et soutien, prêt de salle pour organisation de leurs réunions
	12/11	3 professionnels	Réunion coordination et point d'avancée quant à la structuration du projet, la situation sanitaire et le contexte 2020, accompagnement dans la continuité

Réunions de coordination	20/10	2 professionnels	Temps de travail et d'échange de la nouvelle coordination avec le CODES 30 (Plateforme IRIS 2), point de bilan et préparation de la passation (fin plateforme IRIS 2)
	03/11	2 professionnels	Points d'étape et de suivi au vu du contexte sanitaire avec le CODES 30 (Plateforme IRIS 2), adaptation des modalités à venir en Visio pour le Groupe de travail Exil Santé Soins ainsi que de la Formation Clinique de l'Exil par le Centre Frantz Fanon
	12/11	3 professionnels	Préparation de la prochaine réunion du Groupe de Travail Exil Santé Soins avec le Codes 30 (Plateforme Iris 2) ainsi que de la formation Clinique de l'Exil par le Centre Frantz Fanon
	23/11	2 professionnels	Temps de travail et d'échange de la coordination RSVS avec le CODES 30 ainsi que le relai à établir avec la responsable du Centre Frantz Fanon en amont de la fin de la plateforme IRIS 2
	08/12	2 professionnels	Temps de travail dédié de la coordination RSVS : annulation et report de la réunion et report de la formation convenus avec la chargée de mission du CODES 30 (Plateforme IRIS 2)
	14/12	2 professionnels	Temps de travail dédié de la coordination RSVS : annulation, report de la réunion et report de la formation convenus avec la chargée de mission du CODES 30 (Plateforme IRIS 2)
	15/12	2 professionnels	<i>Réunion téléphonique de la responsable du Centre Frantz Fanon La Cimade Montpellier avec la coordination RSVS : point étape et projet, programmation de cette journée de formation Clinique de l'Exil, enjeux et perspectives pour le Groupe de Travail Exil Santé Soins 2021 – 2022, interprétariat en santé, constitution d'un groupe de personnes formées à la Clinique de l'Exil en territoire, réseau et groupe de personnes ressources identifiées et s'interconnaissant, interprétariat en santé co-thérapeute</i>
Groupe de travail Exil, Santé et Soins	20/01	9 participants (Professionnels/ bénévoles)	- Les soins psychiques pour les personnes exilées - Projet de formation Clinique de l'exil par le Centre Frantz-Fanon de Montpellier – liens avec le territoire
	27/02	9 participants (Professionnels/ bénévoles)	- Accompagnement des soirées thématiques dédiées aux questions liées à l'exil - Point sur les projets
	12/11	6 participants (Professionnels/ bénévoles)	- <i>Groupe de travail avec réunion adaptée en modalité Visio afin de reprendre les échanges et de faire le point sur les projets et l'année 2020 impactés et modifiés par la situation</i> - <i>Réflexion sur les suites et la formation Clinique de l'Exil par le Centre Frantz Fanon, formation reprogrammée tout au long de l'année 2020</i>

	10/12 Date Annulée	X participants (Professionnels/ bénévoles) Formation annulée et reportée	- Organisation d'une journée de formation sur la clinique de l'exil, <i>adaptée en 2 temps pour 2 groupes, reprogrammée tout au long de l'année 2020, reportée au 19 janvier 2021 puis de nouveau annulée et reportée pour une programmation envisagée à mars 2021</i>
	17/12 Date annulée	X participants (Professionnels/ bénévoles)	- Mise en œuvre de temps d'échange/information pour les professionnels et bénévoles du territoire - Organisation du soutien aux familles accueillante - Actualités des partenaires - Réunion de clôture de projet avec le CODES 30, temps dédié d'échange avec les professionnels sur le travail des membres du Groupe de Travail Exil Santé Soins (rendu par RESEDA et le CODES 30 Plateforme IRIS 2)

* Formation Clinique de l'Exil par Frantz Fanon reportée à mars 2021 : ce projet de formation se construit depuis des années par les membres du groupe avec des attentes reliées à leurs pratiques professionnelles, de montées en compétences quant aux personnes de l'exil, leurs attentes et prises en charge. Poursuite d'une évolution via la construction d'un groupe ressource de personnes sensibilisées et formées une première fois à la dimension de la clinique et à l'interprétariat en santé. Le travail de réalisation et programmation se fait avec la responsable du Centre Frantz Fanon et la coordination RSVS, en lien avec la direction de RESEDA.

7.4. RESEAU PERINATALITE – PETITE ENFANCE

Les réseaux Périnatalité-Petite enfance et Santé mentale du bassin alsien sont amenés régulièrement à collaborer depuis plusieurs années au travers des diagnostics, la construction de projet et la mise en place d'actions.

Le réseau périnatalité se positionne en anténatal prenant en compte la santé de la femme enceinte et de l'enfant à naître, et en postnatal jusqu'au 3 ans de l'enfant en privilégiant une approche environnementale (famille, social).

Pour le suivi de grossesse, le réseau contribue à promouvoir l'existant (entretien précoce, staff hospitalier / fiches de suivi, staff protection de l'enfance, distribution des affiches et des plaquettes d'information émises par le Réseau régional Naître et Grandir en Languedoc Roussillon) afin de leur donner plus de visibilité et d'en faire de véritables leviers pour l'amélioration de pratiques concertées dans les situations complexes.

Pour la petite enfance, de plus en plus d'actions sont organisées en faveur d'une meilleure connaissance du développement du jeune enfant et d'une prise en compte des évolutions parentales et sociétales, qui contribuent à ajuster les accompagnements parentaux.

Les supports de prévention (locaux, régionaux, ou nationaux) sont mis à disposition des partenaires : service maternité, sages-femmes libérales, service addictologie du CHAC, CSAPA, services de PMI, professionnels de santé, de la petite enfance...

7.4.1. Amélioration du suivi de grossesse et prise en compte de l'enfant à naître et du nourrisson

Promotion des entretiens de grossesse

La loi de protection de l'enfant en 2016 revient sur le caractère systématiquement proposé et préconise l'obligation de l'entretien prénatal dans le cadre du suivi de grossesse. Cette pratique permettrait d'améliorer le repérage précoce de l'ensemble des vulnérabilités de la grossesse, médicales, psychologiques et sociales, ainsi qu'une orientation adaptée aux éléments de vulnérabilité repérés au cours de la grossesse. Cet outil deviendrait un outil majeur de prévention précoce.

Les outils de repérage des vulnérabilités pendant la grossesse (Entretien prénatal de grossesse, liaisons CHAC –PMI, staff anténatal) se sont améliorés, d'autant que la sage-femme référente addiction et grossesse et la coordinatrice du réseau périnatalité participent ensemble à ces différents outils mis en place dans le cadre des conventions CHAC/CD (Staff maternité, liaisons prénatales, synthèse de situations, cellule de synergie).

Depuis plusieurs années, le Réseau Périnatalité soutient les actions spécifiques dédiées à la promotion de l'entretien prénatal précoce, en demandant par exemple sa systématisation dans le cadre des suivis de grossesse PMI, en particulier à travers les travaux de rédaction du schéma départemental. Le réseau a poursuivi par ailleurs les démarches engagées pour promouvoir cet outil de repérage, **autour de deux axes concrets :**

- **Le projet "Grossesse-Maternité-Vulnérabilité"** où l'entretien précoce est un des leviers pour améliorer le repérage des facteurs de vulnérabilité des futurs parents.

- Le travail inter réseau avec l'addictologie pour favoriser le **repérage des addictions en cours de grossesse** avec les partenaires dédiés à ces questions, notamment les services de gynécologie obstétrique et d'addictologie du CHAC, les centres de PMI du CD30 et le centre de prévention Filieris.

Prise en compte de l'enfant à naître et du nourrisson

La santé de l'enfant à naître relève de la promotion en faveur de la santé environnementale de la femme enceinte (prévention et accompagnement des addictions, préconisations en santé environnementale pour préparer l'arrivée du nourrisson, prévention des violences faites aux femmes) et des outils de concertation pour les situations familiales complexes avec les réunions organisées au sein des services DEPE du Conseil Départemental, le staff hospitalier et la cellule de synergie au Centre Hospitalier Alès Cévennes.

Cependant ces espaces de concertations indispensables peuvent être insuffisants à prendre en compte la santé et l'intérêt de l'enfant. Le déploiement du projet Grossesse Maternité et Vulnérabilité et ses formalisations en anté et post natal pourraient renforcer ces dispositifs de concertation et les rendre plus opérants. Le travail en réseau relatifs aux violences conjugales et aux conséquences sur la santé de l'enfant contribue également à l'information sur le contexte particulier de la grossesse comme un des facteurs déclencheurs des violences en couple et à l'information sur les conséquences sur la santé physique et psychique de l'enfant à naître et du nourrisson.

7.4.2. Veille sur le projet « Grossesse – Maternité – Vulnérabilité »

Dès 2013-2014 les réunions du réseau périnatalité ont mis en relief les problématiques de mise au monde de nouveau-nés dans un environnement parental préoccupant, et leur augmentation, avec en corolaire des dispositifs de suivis sanitaires et/ou de la protection de l'enfance ou judiciaires peu adaptés et insuffisamment coordonnés en anténatal et en postnatal.

Un **groupe de travail puis groupe pilote** s'est constitué dès 2013 :

16 professionnels représentant 11 services ou établissements du soin et de la protection de l'enfance : Le CHAC avec les services de maternité, pédiatrie-néonatalogie, psychiatrie et pédopsychiatrie, la MECS de Clarence, les services de l'UTASI Cévennes Aigoual avec les PMI, les SST, le STI, et l'ASE et la coordination du réseau périnatalité Alès Cévennes avec les services santé Alès Agglomération et l'association Reseda.

Le groupe s'est attaché à dresser un état des lieux des ressources et des manques en périnatalité pour le bassin de naissance Alésien au regard des profils et de la fréquence des situations concernées et des indicateurs socio-économiques. Outre la maltraitance que pourrait subir l'enfant à naître et le nouveau-né, c'est la forte probabilité de troubles de l'interaction précoce qui inquiètent les professionnels, avec la conviction qu'il est possible de se donner les moyens de prévenir ces troubles, ainsi que le risque de maltraitance, en développant de nouvelles modalités de réponses à proposer à ces familles.

En 2016, deux écrits finalisés ont été réalisés par ce groupe de travail : l'état des lieux et le **projet Grossesses et Maternités Vulnérables (GMV)**, pluridisciplinaire et intersectoriel dont le **porteur de projet** a été la MECS de Clarence.

Le projet GMV se décline sur 4 niveaux (cf. Réseau périnatalité) :

- Une cellule pluridisciplinaire et intersectorielle d'évaluation et d'orientation des situations, ainsi que ressource pour les acteurs du territoire.

- Un hébergement 24h/24h, 365 jours/365 jours avec une capacité d'accueil de 4 situations par mois (renouvelable une fois).
- Un lieu d'accueil de jour avec des modalités d'évaluation et d'accompagnement de la parentalité : vie quotidienne, ateliers, consultations spécialisées (sociale, éducatives, médicales et paramédicales).
- Un réseau anténatal et postnatal ayant développé des outils pour faciliter le parcours de ces familles : repérage, orientation, suivi.

► Les objectifs du projet GMV

Objectifs généraux

- Organiser un parcours de santé coordonné pour les femmes enceintes vulnérables,
- Préserver la santé de l'enfant : troubles des interactions précoces, petits poids de naissance, prématurité, conséquences cliniques d'addiction au cours de la grossesse...

Objectifs spécifiques

- Favoriser les **parcours de soin** des femmes enceintes vulnérables permettant la **prévention** des ruptures de soin, familiales et sociales,
- Mettre en œuvre un **lieu d'observation et d'évaluation** des compétences parentales, en pré et post natal,
- Disposer **d'un lieu contenant et sécurisé** pour permettre l'émergence des capacités parentales pour les situations qui le nécessitent,
- Mettre en place une **coordination** des professionnels pour apporter une **aide au repérage** des situations à risque, une **aide à l'orientation**,
- Favoriser **l'accompagnement pluridisciplinaire** autour de la naissance dans une optique de prévention des troubles du lien mère-enfant/parents-enfant,
- Favoriser l'appropriation par les professionnels des **recommandations de bonne pratique** en matière de suivi des maternités fragiles,
- Développer la **formation** afin de disposer de repères communs, de faciliter les **complémentarités et les articulations** des secteurs sanitaires, sociaux, psychologiques, juridiques....

7.4.3. Groupe de travail Petite enfance

En 2016, 3 axes de travail avaient découlé des réunions du groupe de travail :

Mise en place d'une plateforme ressource numérique

La création en 2017 **d'une plateforme ressource numérique** (documents, supports, outils...) autogérée et alimentée par les membres du groupe a montré ses limites. En effet, elle a été très peu alimentée par les partenaires au moment de sa création et n'a fait l'objet d'aucune actualisation. Un des freins identifiés est le manque de temps des professionnels pour alimenter une base de données informatique et surtout, confirme qu'au-delà des demandes d'outils favorisant l'interconnaissance, la demande est bien d'inscrire cette interconnaissance dans la réalité des rencontres et des échanges. C'est manifestement ce vécu qui permet aux partenaires de rendre effective l'interconnaissance leur permettant d'aller plus loin dans des pratiques partenariales, ou d'orienter plus finement leur public.

Mise en place de présentations des structures de petite enfance in situ.

Des présentations ont été organisées pour la PMI, les RAM, et les crèches.

La présentation suivante devait être celle des LAEP, elle reste encore en projet.

Mise en place de temps d'échanges de pratique interinstitutionnels :

Si quelques structures mettent en place en interne des espaces de régulation, cela n'est pas général ni systématique et reste une attente forte des professionnels du secteur Petite Enfance. Leur participation aux rencontres cliniques du groupe bébé-jeune enfant du RCL (PMI, Crèches, RAM, RAPEH, ...), est majoritairement organisée sur leur temps personnel, limitant les implications. La reconnaissance d'un espace d'échange de pratique ou de régulation intersectorielle autour de situations complexes relatives aux jeunes enfants (0 – 3 ans), correspond à une demande des professionnels et à un besoin de cohérence des parcours. Développer un axe de financement dans un cadre pluri institutionnel et intersectoriel, en incluant le secteur libéral, permettrait d'entériner ces espaces d'échanges de pratiques, de faciliter et valoriser la participation des professionnels, et d'assurer une animation plus pérenne. Ce besoin en périnatalité concerne conjointement les acteurs du réseau périnatalité et les partenaires en santé mentale ou encore de la politique de la ville.

7.4.4. Accompagnement à la parentalité

Plusieurs actions récurrentes du réseau périnatalité et des partenaires étroitement associés au réseau œuvrent à l'amélioration de l'accompagnement des familles : la promotion de l'allaitement maternel, la diffusion des pratiques de portage, la conception d'un livret relatif au consensus sur les besoins fondamentaux du jeune enfant, les journées ou soirées information – formation relatives au développement du jeune enfant et à l'évolution structurelle de la cellule familiale.

L'élaboration d'un livret "Nos 1ers pas dans ma vie" :

Outil d'accompagnement à la parentalité et de prévention primaire de la maltraitance, l'élaboration de ce livret a été portée par le réseau périnatalité entre 2016 et 2019. Cet espace de concertation a mobilisé une vingtaine de professionnels locaux pour l'élaboration au sein d'un comité de rédaction puis encore une vingtaine de professionnels à l'échelle nationale, régional, départemental et local pour la validation au sein d'un comité de relecture suscitant une réflexion et une recherche de consensus sur les thématiques du développement du jeune enfant (interactions précoces, sommeil, nutrition, propreté, jeux, motricité libre, santé environnementale, socialisation...). Après la Publication en 2019, l'année 2020 était consacrée à la promotion et la diffusion du livret.

La santé environnementale est une source de préoccupation croissante des professionnels de la périnatalité et petite enfance. Plusieurs acteurs se sont saisis du sujet pour adapter l'environnement du jeune enfant (crèches Alès Agglomération, ...) et sont repérés au sein du réseau comme ressources locales pour partager leur expérience et connaissance. La page "*le B.a-ba d'un environnement sain*" du livret "*Nos 1ers pas dans ma vie*"; élaboré dans le cadre du réseau, concrétise l'intégration de la problématique de santé environnementale en périnatalité et petite enfance pour le bassin Alésien.

L'accompagnement des actions des Lieux d'Accueil Enfants – Parents (LAEP) :

Le LAEP Parent'aise situé au centre-ville d'Alès et le LAEP A Petits Pas d'Anduze et St-Jean-du-Gard relèvent tous les deux du dispositif ASV de la politique de la Ville. Le soutien aux initiatives de ces acteurs facilite l'accès de leurs publics à ces actions visant un repérage commun des pratiques adaptées à l'épanouissement du jeune enfant et une amélioration des ajustements institutions / familles, notamment sur l'organisation de la Journée annuelle Petite enfance.

La démarche 1000 1ers jours Alès Cévennes :

En octobre 2019 le ministère des solidarités et de la santé la démarche des 1000 1ers jours et en septembre 2020 Boris Cyrulnik remettait le rapport 1000 1ers jours –

Le réseau Périnatalité a donc commencé à travailler début 2020 à l'adéquation entre la dynamique locale et l'animation du volet Petite enfance du réseau et la démarche nationale des 1000 1ers jours, notamment à travers le renforcement de la transversalité des accompagnements à la parentalité.

Une réunion de coordination interréseaux a eu lieu le 10 mars 2020 autour de cette démarche avec notamment l'émergence du projet d'un évènement du type Etats généraux Petite enfance et parentalité Pays Alès Cévennes. Cette dynamique naissante a été interrompue par la crise sanitaire.

Cf Bilan du réseau périnatalité pour le détail des projets et actions.